

# BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)

Stratégies Africaines | par | Patrick Ferras

## Sommaire

### I - Textes de réflexion

Red Sea and Gulf of Aden	page 02
Afrique	page 03
Afrique - Chine	page 08
Afrique - Franc CFA	page 10
Mauritanie	page 13

### II - Revue de presse internationale

Sahel - Barkhane	page 19
Afrique du Sud	page 19
Ethiopie – Egypte	page 22
France – Inde – Océan Indien	page 23
Afrique	page 24
Mozambique	page 25
Sahel	page 26
Soudan et Soudan du Sud	page 28
Afrique - Dette commerciale	page 29
Ouganda	page 30
Nigeria	page 31
Ethiopie – Egypte – Soudan	page 31
Algérie	page 31
Afrique - France	page 32
Côte d'Ivoire-Burkina	page 33
Afrique – UE - Allemagne	page 34
Ethiopie /Somalie /Somaliland	page 35
Sahel	page 36
Soudan - Afrique	page 41
Soudan du Sud	page 42
Kenya – Djibouti	page 42
Afrique – Chine	page 43
Côte d'Ivoire	page 44
Somalie	page 45

### III - Nations Unies

Rapport Congo S/2020/482	page 46
--------------------------	---------

### IV - Une capitale africaine

Praia (Cap Vert)	page 48
------------------	---------

### V - Conclusion

	page 50
--	---------

## Edito

*La pandémie de la COVID-19 a entraîné des mesures de confinement différemment organisées suivant les Etats. Le continent africain est pour l'instant le moins touché.*

*En terre africaine, le terrorisme n'a pas été freiné par cette crise sanitaire.*

*L'Union africaine (UA) est restée absente de deux sujets importants sur le plan politique et économique. Elle n'a pas été capable d'éviter la confrontation entre le Kenya et Djibouti à l'Assemblée générale des Nations unies. Les deux Etats revendiquaient une place comme membre non permanent au Conseil de sécurité. Le Kenya l'a emporté et nulle doute que les discussions au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) risquent d'en souffrir. La querelle entre l'Ethiopie, le Soudan et l'Egypte au sujet du Grand Barrage de la Renaissance sur le Nil Bleu continue sans que l'institution continentale ne soit en mesure de calmer les trois parties. La discorde vient de la durée de remplissage du barrage que l'Ethiopie a décidée de lancer à la saison des pluies d'ici quelques semaines.*

*Sur ces deux sujets importants, l'UA n'a pas été à la hauteur de ses ambitions d'être un acteur international et elle met en relief son manque de rayonnement et de leadership.*

**Patrick FERRAS**  
Stratégies africaines  
[www.csba-ferras.eu](http://www.csba-ferras.eu)





## I - TEXTES DE REFLEXION

### ❖ Africa : Red Sea and Gulf of Aden

20 mars 2020 / CPS UA

The first ministerial-level meeting of the Peace and Security Council (PSC) on the Horn of Africa and Red Sea region, planned for February 2020, was cancelled for undisclosed reasons. The meeting was expected to define Africa's priorities and interests in the Red Sea and Gulf of Aden region, and chart the way forward for its engagement. The AU is the only regional organisation that can bring together all African countries with a stake in this region to address the trans-regional peace and security dynamics that directly affect them.

Despite this unique position, the AU's responses to these political and security dynamics have thus far been reactive. Meanwhile, non-African powers have developed foreign policies specific to the Red Sea and Gulf of Aden region, coveted for its unparalleled geopolitical, strategic and economic significance. These countries, moreover, protect their political and economic interests through their military presence in the area.

As regional competition for influence continues, Africa will remain entangled in the trans-regional security complex of the Arabian Peninsula and beyond. The AU has the potential to provide a mechanism that enables African countries to withstand the destabilising effects of such competition.

It can also provide a platform for Africans to define their priorities and set the agenda for trans-regional cooperation. If the AU is to become a viable multilateral platform in the Red Sea and Gulf of Aden region, however, it has to reposition itself so as not to be sidelined in the response to the regional peace and security dynamics that affect its member states.

#### Articulating African interests

The contest over leadership and dominance among global powers has resulted in competing visions and misaligned priorities for the Red Sea and Gulf of Aden region. While the interests of the United States (US), European Union (EU) and China, as well as competition among Gulf countries, have been well documented, the interests of relevant African states tend to be divergent and less articulated, at best. African countries bordering the Red Sea (including Egypt, Sudan, Eritrea and Djibouti) are deeply involved in the Gulf dispute. Most of them have sided with the Saudi Arabia/United Arab Emirates (UAE) alliance in one way or another. As a result they have banned Iran, Qatar and Turkey from using their airspace, as well as sea routes and ports in their territorial waters. The nuance in the priorities of African littoral states is also worth noting, beyond Gulf dynamics. They are increasingly driven by a sense of insecurity created by the growing presence of extra-regional powers, and the resultant competition.

African littoral states are trying to protect their exclusive economic zones and their

sovereign territories against outside interference. This is one of the reasons they formed the Red Sea Cooperation Council – an alliance between Saudi Arabia, Sudan, Djibouti, Somalia, Eritrea, Egypt, Yemen and Jordan – in 2019. The council has defined these littoral states as the 'primary stakeholders in the Red Sea region', highlighting the need for a distinction between the right of passage and their sovereignty over their coastal regions.

Littoral states further emphasise that they are the guarantors of the safety and protection of vessels passing through the Red Sea. They reject arguments made by other actors such as the EU, which considers its role in combating piracy as a justification for having a military presence in the region.

#### Landlocked African countries also concerned

Meanwhile the primary interest of landlocked countries in the region such as Ethiopia, South Sudan and Uganda is to secure access to the sea through littoral states for international trade.

These countries would like to be involved in any initiative regarding the Red Sea and Gulf of Aden region, as they see themselves as primary stakeholders that would be directly affected by any such collective initiatives. Somalia's priorities in the Gulf of Aden, meanwhile, include halting illegal fishing and dumping of toxic waste in its waters, as well as preventing the illegal trade in weapons. This is hampered by the tension between the central government and the de facto state of Somaliland.

## A trans-regional cooperation framework

So far there is no multilateral cooperation framework for the Red Sea and Gulf of Aden region that balances trans-regional competing priorities and addresses common challenges. In lieu of a multilateral forum, organisations such as the United Nations (UN), EU, AU and Intergovernmental Authority on Development (IGAD), as well as several countries, have appointed special envoys for the Horn of Africa and Red Sea region. The AU is spearheading an initiative under the auspices of the AU High-Level Implementation Panel (AUHIP) for Sudan, South Sudan and the Horn of Africa, which could bring together 'the states of the Red Sea area, the Arabian Peninsula and other concerned international stakeholders' to reach a consensus on 'a holistic approach to the challenges facing the region'. Since 2019 the AUHIP, alongside IGAD and the UN, has held consultations with stakeholders in Somalia, Uganda, the UAE, Qatar and Egypt. The consultations are expected to help stakeholders articulate their priorities, concerns and challenges in relation to the Red Sea and Gulf of Aden region, and develop the principles of engagement. A number of research findings are also expected to complement the consultations, which will be presented to the PSC.

### Challenges facing an AU-led forum

While the opportunities that stem from the creation of such a forum are evident, the AU's Red Sea and Gulf of Aden initiative faces a number of challenges. The major challenge will be achieving consensus among trans-regional actors that have competing visions for the region, as well as African countries that are themselves embroiled in complex intra-regional political dynamics. Another challenge is defining the membership of such a forum. While the AUHIP's mandate has called for it to engage stakeholders in the 'Red Sea area, the Arabian Peninsula and other concerned international stakeholders', most littoral states, including those on the African coast, are already members of the Red Sea Cooperation Council.

They have been sceptical about the involvement of non-littoral states in defining priorities for the Red Sea region, which they consider to be under their jurisdiction. The third challenge is convincing African states, especially in the Horn of Africa, of the relevance of a multilateral forum organised by the

AU. Increasingly these states have sidelined the AU, as well as the UN and IGAD, instead opting for bilateral and trilateral cooperation frameworks. Examples are the Ethiopia–Eritrea rapprochement and associated agreements between Somalia, Eritrea and Ethiopia. Other countries have also opted to engage non-regional actors in resolving disputes, such as the Somalia–Kenya dispute over their maritime border, and the Ethiopia–Egypt dispute over the use of Nile waters.

If the AU is to successfully form a holistic multilateral cooperation framework for the Red Sea and Gulf of Aden in collaboration with IGAD and the UN, it will have to overcome these political challenges and develop a consensus-based action plan that amplifies African interests and address common concerns.

## ❖ Afrique

Ecofin Hebdo, Espoir Olodo

***Ayant véritablement pris leur essor à partir des années 1990, les chaînes de valeur mondiales (CVM) ont façonné le commerce sur le globe. Ces réseaux de production internationaux offrent de nombreuses perspectives pour l'Afrique afin de tirer profit des bénéfices de la mondialisation. Toutefois, s'il est certain que de nombreux pays du continent possèdent un important potentiel pour participer à ces échanges, tout l'enjeu réside dans la progression le long de la chaîne...***

Avec la CVM, le processus de production d'un bien est fragmenté en plusieurs tâches et réparti entre différents pays. L'époque où les articles de consommation étaient produits dans un seul pays et puis expédiés vers l'étranger est désormais révolue. « Les biens traversent souvent plusieurs étapes, au cours desquelles ils franchissent plusieurs frontières géographiques et organisationnelles, incorporent des composants et gagnent en valeur, avant d'arriver sur leurs marchés finals », explique la CNUCED. Ces réseaux sont l'apanage de grandes entreprises internationales qui investissent dans un pays où y nouent des relations avec des fournisseurs, en fonction de l'abondance des matières premières, le coût de la main-d'œuvre, la taille du marché local ou encore la proximité avec les grands marchés de consommation.

Avec la CVM, le processus de production d'un bien est fragmenté en plusieurs tâches et réparti entre différents pays.

L'époque où les articles de consommation étaient produits dans un seul pays et puis expédiés vers l'étranger est désormais révolue. « Les biens traversent souvent plusieurs étapes, au cours desquelles ils franchissent plusieurs frontières géographiques et organisationnelles, incorporent des composants et gagnent en valeur, avant d'arriver sur leurs marchés finals », explique la CNUCED.

Ces réseaux sont l'apanage de grandes entreprises internationales qui investissent dans un pays où y nouent des relations avec des fournisseurs, en fonction de l'abondance des matières premières, le coût de la main-d'œuvre, la taille du marché local ou encore la proximité avec les grands marchés de consommation.

Dans un tel contexte, les chaînes d'approvisionnement sont diversifiées, couvrant parfois des continents et profitant des progrès technologiques ainsi que de la réduction des obstacles au commerce, liée à la libéralisation.

Une entreprise manufacturière peut ainsi utiliser du coton importé des USA, des lacets du Vietnam, produire les chaussures en Chine, puis les expédier vers l'Europe ou l'Afrique. « Un exemple archétypique est la chaîne de valeur des téléphones Iphone d'Apple, qui implique un seul producteur de mémoires et de processeurs d'applications (Samsung, en Corée du Sud), un seul fournisseur de composants de réseaux téléphoniques (Infineon en Allemagne) et une seule entreprise d'assemblage (Foxconn située à Shenzhen en Chine) », indique l'Institut des politiques publiques (IPP), dans un rapport publié au début du mois de mars.

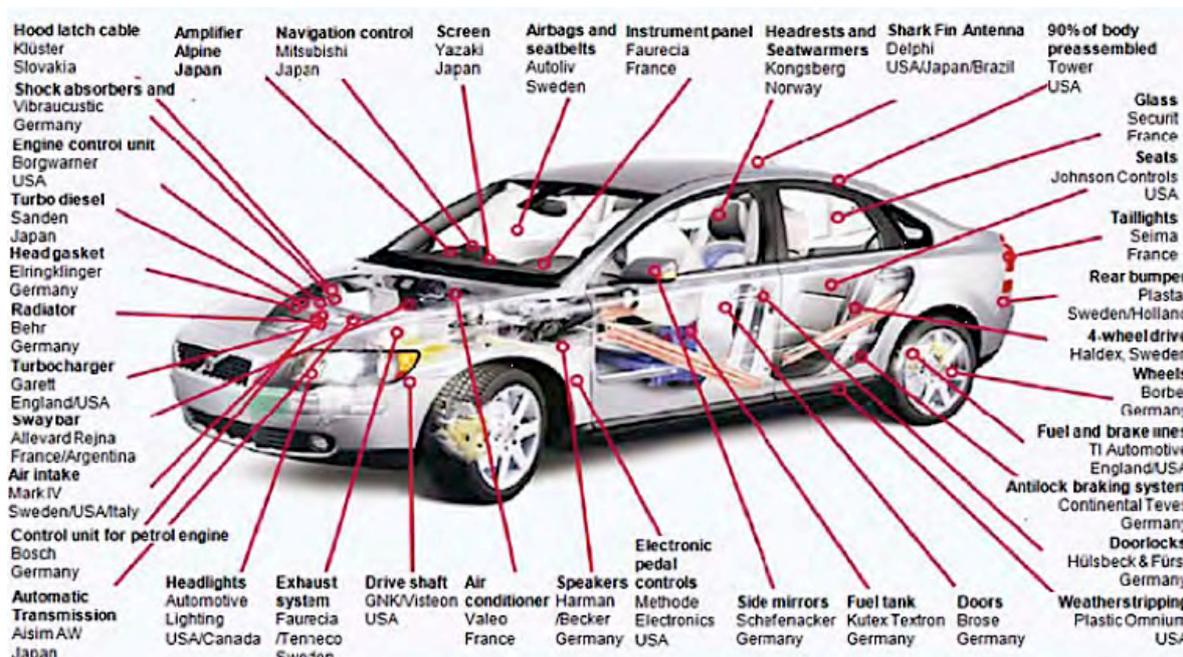
**De nombreuses opportunités**

D'après les analystes, les chaînes de valeur mondiales offrent plusieurs avantages économiques aux pays. S'il est vrai que le lien entre la participation aux chaînes de valeur mondiales et le développement n'est pas avéré, les gains engendrés sont toutefois significatifs, selon la Banque mondiale.

**La crise sanitaire actuelle a toutefois démontré que lorsqu'un maillon de chaîne fait défaut, toute la production est pénalisée.**

Dans l'édition 2020 de son « Rapport sur le développement dans le monde », mettant l'accent sur le commerce à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur, l'organisation indique qu'une hausse de 1 % de la participation se traduit par une amélioration de 1 % du revenu par habitant. Cela représente 5 fois plus que le gain lié au commerce traditionnel (0,2%).

En outre, souligne l'institution de Bretton Woods, l'intégration aux chaînes de valeur mondiales réduit davantage la pauvreté que le commerce traditionnel parce qu'elles augmentent plus la croissance économique que le commerce de produits finals. Les bénéfices liés aux CVM se répercutent aussi sur les entreprises qui bénéficient de technologies et s'alignent sur les pratiques efficaces. « En Ethiopie par exemple, les entreprises participant aux CVM



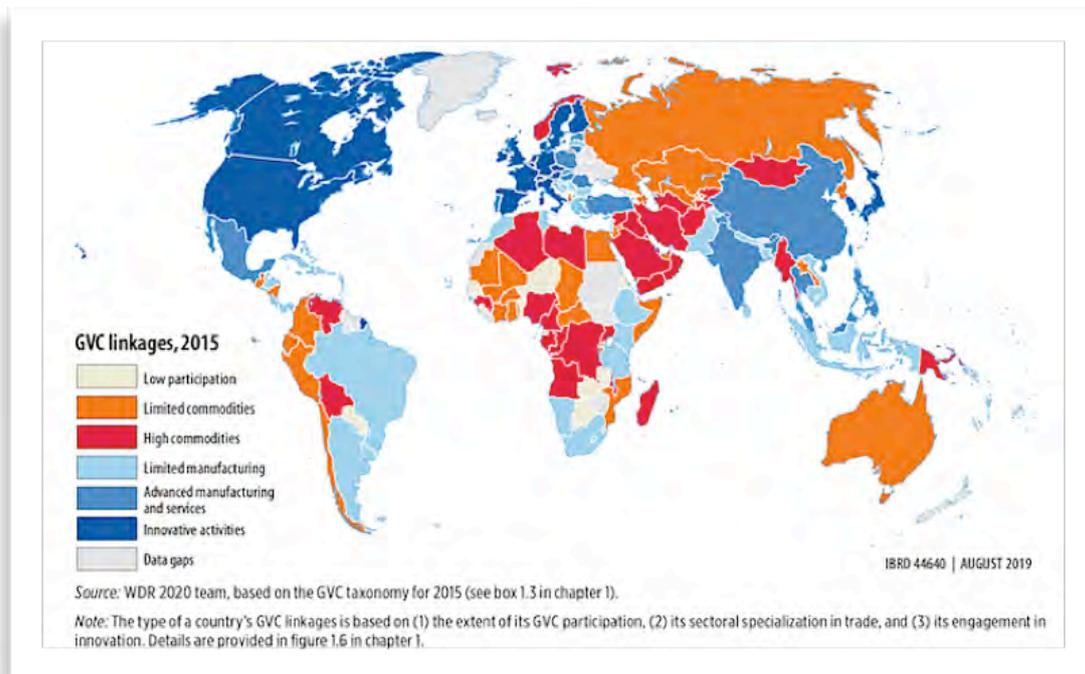
sont deux fois plus productives que celles qui se limitent au commerce traditionnel. Les entreprises d'autres pays en développement enregistrent également des gains de productivité importants grâce à leur participation aux CVM », souligne le rapport.

« Les chaînes de valeur mondiales contribuent considérablement à la croissance en permettant aux entreprises des pays en développement de gagner en productivité et en les aidant à passer de l'exportation de produits de base à l'exportation de

produits manufacturés simples », conclut Pinelopi Koujianou Goldberg, économiste en chef de la Banque mondiale.

#### Une contribution africaine modeste

D'après la Banque africaine de développement (BAD), le niveau total d'intégration dans les CVM du continent africain est élevé, en comparaison avec d'autres régions, mais l'Afrique est encore en retard lorsqu'il s'agit de la valeur ajoutée.



#### Des niveaux inégaux de contribution aux chaînes de valeurs mondiales.

La plupart des pays africains se situent au niveau du maillon de la production. En effet, le continent est surtout une source de matières premières minérales ou agricoles, lesquelles sont transportées dans d'autres régions du monde pour y être transformées ou assemblées en produits finis. De ce fait, la valeur ajoutée liée aux opérations de transport, de conditionnement ou de distribution est également éparpillée entre les régions où elles se déroulent.

A titre d'exemple, d'après la BAD, l'Afrique produit environ 70 % de

toutes les fèves de cacao au monde, en termes de poids, mais elle ne fournit qu'environ 20 % des produits intermédiaires du cacao.

Lorsqu'on considère également la noix de cajou, le continent africain est un fournisseur majeur, mais est surpassé par des pays comme le Vietnam qui s'arroge une meilleure part de la valeur ajoutée avec son statut de premier transformateur mondial. Globalement, sur le continent, l'Afrique australe est la région la mieux intégrée dans les chaînes de valeur mondiales, avec l'Afrique du Sud en chef de file.

Le pays est une plaque tournante en Afrique dans l'industrie

automobile, en ce qui concerne la fourniture de pièces d'origine. Plusieurs multinationales comme BMW, Ford, Volkswagen, Daimler-Chrysler et Toyota font d'ailleurs fabriquer des composants et assembler des véhicules dans la nation arc-en-ciel, à destination des marchés local et international.

Ces différents échanges ont augmenté la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays, l'un des indicateurs de la participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales. D'après les données de l'OCDE, datant de 2014, les exportations du pays comptaient 16 % de valeur étrangère.

A côté de l'Afrique du Sud, on peut également citer des pays comme le Kenya et l'Éthiopie qui essaient de participer activement aux chaînes de valeur du cuir et des produits horticoles. Le Maroc également a réussi, ces dernières années, à devenir l'un des principaux fournisseurs des chaînes de prêt-à-porter comme Zara en misant sur la sous-traitance et sur sa proximité avec l'Europe.

**Le confinement aux phases de valeur ajoutée faible, ce piège qui guette l'Afrique**

Aussi attractive qu'elle soit pour impulser le développement des pays, la CVM peut représenter un véritable miroir aux alouettes. En

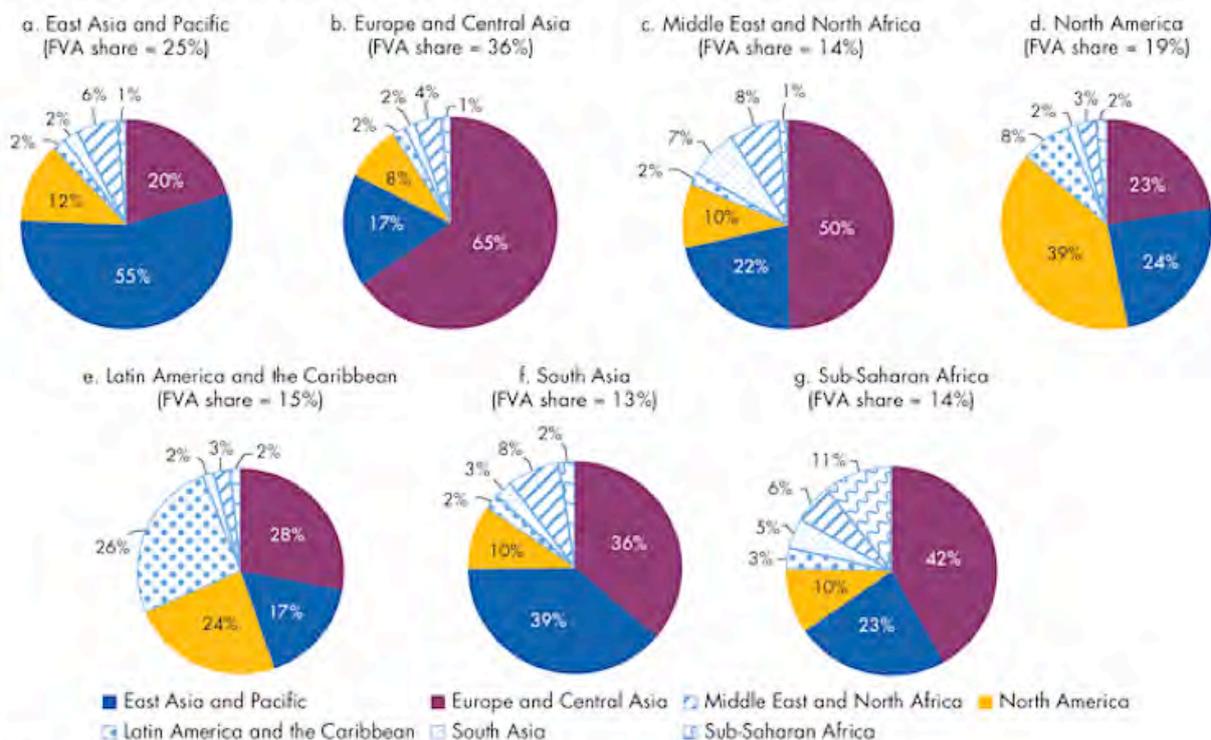
effet, une fois dans la chaîne, les experts soulignent qu'il faut monter en gamme, c'est-à-dire s'arroger une plus grande part de la valeur ajoutée.

Or, le passage à un stade supérieur dépend fortement des relations au plus haut niveau avec les entreprises transnationales et exige des efforts considérables en termes de mise en œuvre d'un cadre favorable. Il s'agit notamment d'une logistique efficace, de faibles obstacles à l'importation de biens intermédiaires, une fourniture énergétique fiable ou encore une offre suffisante de travailleurs disposant des compétences nécessaires. Autant de facteurs qui

font cruellement défaut à de nombreux pays africains.

Dans ce contexte, il est clair que très peu de pays africains peuvent réaliser une telle ascension et risquent de facto d'être confinés aux étapes créant le moins de valeur ajoutée. « *Cela peut aboutir à une industrialisation superficielle et à une croissance économique faible. Ces activités sont également préjudiciables d'un point de vue dynamique, car elles ne créent pas les capacités productives locales indispensables à un développement réel* », prévient la CNUCED.

Share of foreign value added in exports of each region, by source region



Source: WDR 2020 team, using data from full Eora database (latest year for which data are available is 2018).

### Trois régions du monde se partagent la majeure partie du marché des CVM.

D'après l'organisation, un autre piège reste une hyperspécialisation dans une gamme réduite de produits, ce qui rend l'accès à ces chaînes de valeur trop tributaire des multinationales. Cet argument trouve tout son sens lorsqu'on le met dans le paysage africain où de nombreux pays se contentent de fournir des matières premières aux entreprises internationales.

On peut notamment citer la RDC, leader mondial avec plus de deux tiers de l'offre mondiale du cobalt entrant dans la fabrication de batteries et de nombreux autres minéraux précieux. *« Une telle intégration superficielle se manifeste également dans l'asymétrie de pouvoir entre fournisseurs et entreprises donneuses d'ordre, et dans les faibles capacités de négociation des pays en développement. Il est peu probable qu'un pays qui se contente de satisfaire aux exigences des principales entreprises de ces chaînes parvienne à favoriser la mise en place d'un appareil industriel*

*susceptible de lui assurer une croissance durable et un développement équitable »*, ajoute l'organisation.

### Le salut par l'intégration régionale ?

Avec les défis que présente l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales, la question est de savoir si les pays africains peuvent se tourner vers une intégration régionale. Une telle approche permettrait en théorie d'exploiter les avantages complémentaires au sein d'une même région. Cela a déjà lieu en Afrique australe où l'Afrique du Sud permet à de petits pays comme la Namibie ou le Lesotho d'utiliser ses infrastructures portuaires pour exporter leurs produits. D'après la CNUCED, *« une meilleure participation régionale aux chaînes de valeur peut permettre aux pays d'acquérir de l'expérience et de renforcer les capacités locales nécessaires pour soutenir la concurrence mondiale, et servir ensuite de tremplin vers les chaînes de valeur mondiales »*. Dans une telle logique, la Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) pourrait être une véritable opportunité à condition que les Etats s'en donnent véritablement les moyens.

### La Chine, championne des chaînes de valeur mondiales

Pour qui s'intéresse, au phénomène des chaînes de valeur mondiales, la Chine représente sans doute l'exemple le plus frappant. Le pays asiatique s'est bien intégré en se spécialisant notamment dans l'assemblage de produits finis et est un fournisseur clé d'intrants et de composants pour des biens comme les automobiles, les téléphones portables et les équipements médicaux. A l'heure actuelle, environ 20% du commerce mondial de produits intermédiaires manufacturés proviennent de la Chine contre 4% en 2002, selon la CNUCED. Les coûts de production faibles, la faiblesse de la monnaie locale (yuan) et son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2000 ont permis à la Chine de jouer le rôle de principal centre manufacturier mondial pour de nombreux biens de consommation. Pour ces différentes raisons, toute perturbation de la production chinoise a de façon mécanique des répercussions dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

*« Une réduction de l'offre chinoise d'intrants intermédiaires pourrait ainsi affecter la capacité de production et donc les exportations d'un pays donné en fonction de la dépendance de ses industries vis-à-vis des fournisseurs chinois. Par exemple, certains constructeurs automobiles européens peuvent être confrontés à une pénurie de composants essentiels pour leurs activités, les entreprises japonaises peuvent avoir des difficultés à obtenir les pièces nécessaires à l'assemblage des appareils photo numériques, etc. »*, indique la CNUCED.

Signe de cette importance, le ralentissement de l'activité manufacturière en Chine, en raison de la pandémie de coronavirus qui sévit depuis décembre 2019, devrait engendrer des pertes de près de 50 milliards \$ à travers la chaîne de valeur mondiale, d'après l'organisme onusien.



## ❖ Afrique - Chine

Ecofin Hebdo, Fred Gale

Avril 2020

Fred Gale est économiste en chef au Service de recherche économique du Département américain de l'agriculture (USDA). Il analyse pour l'Agence Ecofin, les enjeux de la coopération agricole chinoise avec le continent africain. Sur les deux dernières décennies, la Chine a fait les gros titres de la presse internationale pour ses différents investissements sur le continent africain, notamment dans le secteur agricole. Alors que les détracteurs pointent du doigt un « accaparement des terres » et une menace pour la sécurité alimentaire, les plus optimistes voient plutôt une opportunité pour le continent africain. Mais au-delà des querelles, la réalité est bien plus nuancée qu'il n'y paraît.

Depuis le début des années 2000, la Chine a placé l'agriculture au rang de priorité dans ses relations avec le continent africain. Cette considération pour le secteur a été réaffirmée à plusieurs reprises durant les différents Forums de coopération Chine-Afrique (FOCAC). Quelle est la logique de l'intervention chinoise en Afrique ?

**Fred Gale :** La Chine est en réalité très soucieuse de montrer qu'elle contribue à la sécurité alimentaire mondiale en effectuant des missions d'assistance technique agricole sur le continent africain et en aidant les pays sur le marché international.

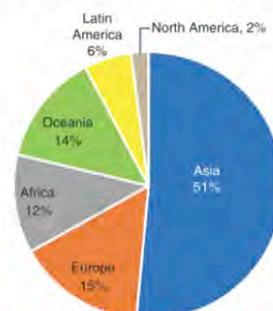
Les opérations de la Chine dans le secteur agricole africain s'inscrivent dans une dynamique visant à construire un climat de bonne entente pour accéder soit aux matières premières stratégiques comme le pétrole, les minéraux et le bois, soit pour montrer l'engagement de la Chine dans la coopération internationale et la sécurité alimentaire globale. Le pays opère sur le continent africain aux côtés d'autres acteurs comme l'Union européenne (UE), les USA ou encore l'Arabie saoudite. D'une manière générale, je pense que la Chine a pour ambition de construire sa crédibilité comme un nouveau leader dans l'aide étrangère et d'élaborer un nouveau modèle inclusif pour le commerce extérieur des pays pauvres à travers ses engagements en Afrique. Parallèlement, il faut savoir que la Chine essaie d'augmenter son influence dans des institutions internationales

comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

**AE :** L'implication de la Chine dans le secteur agricole suscite de nombreuses idées reçues et nourrit les rumeurs. Que sait-on des investissements directs étrangers (IDE) réalisés par la Chine dans l'agriculture sur le continent ?

**Fred Gale :** Il faut savoir qu'en général, la Chine ne publie pas de détails sur ses investissements extérieurs. Mais des données indiquent que, globalement, les investissements agricoles chinois à l'étranger ne représentaient que 1 à 2 % du total des investissements chinois à l'étranger, durant les années de croissance rapide allant de 2010 à 2016.

China's outward agricultural investment, by region, 2014 (percentages)



Note: Chart shows stock of investment at the end of 2014.  
Source: USDA, Economic Research Service calculations using data from China Ministry of Commerce (2016, p.113).

Sur le plan mondial, le montant global des investissements étrangers chinois dans le secteur agricole a culminé à 2 milliards \$ en 2016. Entre 10 et 15 % de ce flux d'investissements ont été orientés vers l'Afrique.

**AE :** Quels sont les principaux maillons du secteur agricole qui bénéficient de la manne chinoise ?

**Fred Gale :** La grande partie des investissements agricoles de la Chine prend la forme d'aide agricole, à travers la construction des centres de démonstration agricoles et des centres technologiques. Les centres de recherche et de vulgarisation installés par la Chine sont focalisés essentiellement sur la culture du riz. Ces dernières infrastructures sont prépondérantes dans le schéma de l'assistance technique chinoise. Il faut aussi souligner le secteur de la pêche dans lequel sont engagées de nombreuses compagnies chinoises et le modèle d'agriculture contractuelle

dans le tabac au Zimbabwe. D'une manière générale, les entreprises chinoises ont pour ambition de prouver l'efficacité des semences, des machines agricoles et des produits agrochimiques afin de développer à terme des marchés pour ces intrants en Afrique. Les investissements réalisés par la Chine afin de fournir des denrées agricoles à son marché intérieur sont surtout concentrés en Asie et sur d'autres continents. En 2017, la Chine a toutefois élaboré un plan pour construire 10 zones de développement agricole dans le monde ; cinq d'entre elles étant prévues en Tanzanie, au Soudan, au Mozambique, en Zambie et en Ouganda.

**AE : La Chine a été souvent pointée du doigt par plusieurs médias et organisations non gouvernementales pour son rôle dans la « ruée vers les terres » dans de nombreux pays en**

**développement comme ceux du continent africain. Ce processus souvent assimilé à de « l'accaparement des terres » serait motivé par des projets agroindustriels portant sur des milliers d'hectares. Quel est votre avis sur le sujet ?**

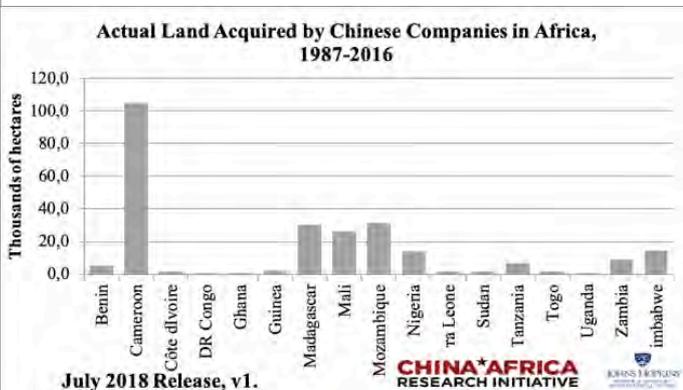
**Fred Gale :** Nous n'avons pas une idée précise de la superficie acquise par les compagnies chinoises ou des opérateurs individuels en Afrique. Il n'y a pas de statistiques sur cela. Certaines organisations ont essayé à leur niveau de rassembler des informations afin de constituer des bases de données recensant les acquisitions foncières en Afrique.

Mais la réalité est que les acquisitions foncières ne sont pas aussi immenses que l'attention qui leur est consacrée. Les investigations sur le terrain montrent que les projets concernés

n'ont jamais été lancés ou que la taille des acquisitions a été exagérée.

Malgré les différentes accusations d'accaparement de terres dont elle fait l'objet, la Chine n'importe pas de quantités significatives de céréales d'Afrique. L'empire du Milieu est notamment un fournisseur majeur de riz à de nombreux pays africains. Les principaux produits agricoles importés par la Chine depuis l'Afrique sont les produits de la pêche, du coton et du tabac dont elle représente notamment la première destination pour le Zimbabwe.

Il faut aussi savoir que la Chine a approuvé un certain nombre d'entreprises éthiopiennes exportatrices de soja, il y a quelques années, mais les ventes vers la Chine sont encore peu significatives.



**AE : Selon vous, que peut apporter la Chine à l'agriculture africaine ?**

**Fred Gale :** La Chine n'a pas vraiment un modèle pour son agriculture qui peut être répliqué dans d'autres pays. Mais, en général, l'agriculture chinoise a progressé lorsque les autorités ont laissé les marchés libres et que les opérateurs privés ont pu innover et trouver leurs propres solutions aux problèmes locaux.

En Chine, il n'y a pas de propriété personnelle de la terre. Les terres rurales sont détenues collectivement par des villages et les droits d'usage de la terre ou des parcelles sont attribués aux familles qui y vivent. Elles peuvent louer ces droits à d'autres familles du village, mais elles ne peuvent pas les vendre ou céder la terre. Certains pays en Afrique ont le même système de propriété collective de la terre.

Si en Chine, ce contrôle communautaire des terres a permis de limiter l'exode vers les villes, il a aussi contribué à fragmenter les exploitations et réduit la superficie des terres. Cette situation limite actuellement le développement de l'agriculture en Chine et les autorités locales essaient d'y remédier.

## ❖ Afrique - Franc CFA

Ecofin Hebdo, Idriss Linge  
mai 2020

**Le gouvernement français a annoncé le 20 mai, avoir finalisé le projet de loi de ratification de l'accord signé le 21 décembre 2019 entre la France et les pays membre de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), relativement à la réforme de la coopération monétaire qui les lie. Cette annonce faite par Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement, a été présentée par la presse française comme l'acte de décès du Franc CFA. Une manière de voir largement reprise par des médias africains.**

***Une réforme est présentée par la presse française comme l'acte de décès du Franc CFA.***

Le problème, c'est que toute l'information sur ce sujet se base seulement sur une déclaration politique. Très peu de détails ont été apportés sur le contenu de ce projet de loi de ratification, pas plus que sur le contenu de l'accord au cœur de cette activité institutionnelle.

Face à ce vide d'information, leurs opinions publiques, africaines surtout, interprètent cette évolution avec les éléments en leurs possession, ou du moins ce qu'elles pensent en savoir. Il semble important de revenir sur quelques éléments de cette information et sur les enjeux.

### **Que s'est-il passé ?**

Le ministère français des affaires étrangères, de la coopération et des affaires européennes, ainsi que le ministère en charge de l'économie et des finances, ont déposé un projet de loi de ratification. Ce n'est en rien exceptionnel, c'était un document attendu des parties impliquées, à savoir la France et les pays membres de l'UEMOA. Sur le plan international, lorsqu'un accord est signé, il doit faire l'objet d'une validation par les parlements des pays concernés, c'est ce qu'on appelle la ratification. Le processus normal de ratification débute par des audiences dans les chambres spécialisées des parlements (Sénat ou Assemblée nationale, ou les deux). Par la suite le gouvernement prépare un projet de loi de ratification, ce qui explique la présence du ministère des affaires étrangères à côté de celui des finances, car il s'agit de la coopération sur une question financière. De ce fait,

le projet de loi de ratification peut apporter des précisions et des compléments, mais ne peut aller au-delà de l'objet de la ratification, qu'est l'accord du 23 décembre.

Or en décembre 2019, la France et ses partenaires ouest-africains n'ont pas acté la fin du FCFA, mais la réforme de certains de ses aspects. « *Chacun connaît les liens historiques qui nous attachent au continent africain et la volonté du Président de la République de sortir de la logique de la Françafrique. Celle-ci nous a amenés à prendre une décision historique, le 21 décembre dernier, en engageant la réforme du franc CFA avec les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)* », a déclaré Bruno Le Maire, le ministre français de l'économie et des finances, lors de son audition devant la commission des affaires étrangères du parlement français, le 28 janvier dernier. Comme le dit le responsable français, il ne s'agit pas de la fin d'une monnaie, mais de la réforme du FCFA. Car en effet, le FCFA n'est pas juste une monnaie comme instrument d'échange et de réserves de valeurs.

C'est un système de coopération monétaire et commerciale qui implique la centralisation des réserves de change dans le trésor public français, la présence de représentants français dans les instances monétaires des pays partenaires, une monnaie au cœur du système, la parité fixe de cette monnaie, la garantie de convertibilité apportée par la France sur le plan international, et sur le plan commercial, la gestion des comptes titres, des dépôts de réserves d'or et surtout la fabrication et garantie des billets et pièces de banques.

### **Ce qui va changer**

Aussi bien les responsables français qu'africains ont choisi de communiquer sur les changements apportés à ce qu'ils appellent les « irritants politiques ». En effet, le gros des critiques des opinions publiques africaines a souvent porté sur le nom historique de la monnaie, CFA, qui renvoie à l'appellation originale Francs des Colonies Françaises d'Afrique. Mais il y a aussi toute les critiques sur le compte des opérations au trésor de France, qui a alimenté toutes les spéculations.

Quant à la présence française dans les instances de décisions monétaire, elle est souvent vécue comme une ingérence permanente. L'accord du 21 décembre est donc venu supprimer ces éléments de contestations.

« À travers ce changement du nom de la monnaie, l'UEMOA a bien la volonté de sortir des irritants politiques : le nom, la question de la présence de la France dans les instances et la centralisation de 50 % des réserves de change. Ces éléments ne sont pas nécessaires pour assurer la parité fixe et la garantie de la France » a fait savoir Guillaume Chabert, le chef du service des de la direction générale du Trésor français en charge de la question du CFA, lors d'une audition le 12 février 2020 dernier, devant la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, de l'Assemblée Nationale Française.

Désormais, les réserves de change seront placées par la BCEAO, là où elle le souhaitera. Dans l'imaginaire de beaucoup d'Africains, cet argent qui ne sera plus localisé dans les comptes du trésor français, servira à financer le développement des pays membres. Sur le plan technique, il n'en est rien. Chaque réserve de change a déjà une contrepartie qui a été créé localement, et les devises servent à soutenir les importations très élevées des pays africains qui produisent peu.

**12 février 2020 : audition par les députés, des représentants du Trésor français et de la Banque de France.**

Pour la France, il n'a pas été douloureux de renoncer à la centralisation des réserves de

change. Ce compte qu'elle est tenue de rémunérer chaque fin d'année au taux minimum de 0,75%, constituait plutôt une charge financière. La France peut parfaitement, grâce à la Banque Centrale Européenne, emprunter à des taux beaucoup plus faibles, voire négatifs.

L'obligation de payer des intérêts supérieurs à ceux du marché européen ne plaisait d'ailleurs pas à tout le monde au parlement français.

Mais surtout, Emmanuel Macron semblait fatigué des attaques politiques, notamment en provenance de certains leaders d'opinion en Allemagne et en Italie, qui accusaient son pays d'escroquer l'Afrique, et donc de favoriser l'immigration. Quant au président ivoirien Alassane Ouattara, ses détracteurs l'ont surnommé le sous-préfet de la France et du système de Bretton Woods, en référence à son passage au FMI et à ses solides amitiés françaises. Il était devenu un chiffon rouge pour les mouvements anti-CFA.

### **Ce qui ne changera pas**

Trois choses essentielles ne changent pas et elles constituent les piliers fondamentaux du CFA.

La première est la parité fixe qui sera maintenue entre la nouvelle monnaie et la monnaie européenne. Au-delà de la centralisation des réserves de change et des autres « irritants » politiques, c'est le cœur même du système CFA. Côté français, on indique que cette parité a été voulue par les pays africains. Mais les critiques rappellent que la parité a été fortement « recommandée » à des dirigeants

qui n'avaient aucune expérience et qui, face à de gigantesques défis, étaient en situation de faiblesse. Il est vrai que cette parité a permis de préserver une réelle stabilité et des niveaux de croissance relativement élevés (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo et même Benin). Mais elle a aussi limité les capacités de financement du développement en raison du besoin de stabiliser la monnaie.

La seconde chose qui ne change pas, c'est la garantie de la France. Des analystes divers et autres agences de notation font savoir que cette garantie de la France est nécessaire, voire indispensable, car, sans elle, la faible compétitivité des économies de la zone Franc aurait pu précipiter les pays membres dans un chaos macroéconomique. Toutefois, à ce jour, les modalités de cette garantie ne sont pas précisées.

On sait seulement que la France exige pour cela un accès privilégié aux informations macro-économiques de l'UEMOA pour maintenir sa garantie.

« La direction générale du Trésor continuera à dialoguer avec les pays concernés et à suivre de très près ces économies. Nous ne sommes plus dans la gouvernance, mais il existe des mécanismes de déclaration afin de regarder au plus près l'évolution des comptes courants et des réserves de ces pays et de mesurer ainsi les risques d'appel de la garantie », a fait savoir la directrice générale du trésor français, lors de son audition le 19 février 2020, par la commission des finances du Sénat français.

« La place de la France se transforme donc pour devenir celle d'un simple garant financier. Dans cette optique, de nouveaux mécanismes sont prévus pour lui permettre de disposer de l'information nécessaire pour suivre et maîtriser le risque financier qu'elle continuera de prendre. Il s'agit notamment d'informations régulièrement transmises par la BCEAO ou de rencontres informelles avec les différentes autorités et institutions de l'Union.

« En cas de crise ou d'activation de la garantie, les liens se renforceront pour permettre des échanges approfondis entre l'UMOA et le Garant, en particulier au sein du Comité de politique monétaire de la BCEAO. Avec cet accord, la coopération entre la France et l'UMOA se poursuit sur de nouvelles bases, tout en garantissant à la France une maîtrise de son exposition. » précise également le compte rendu du Conseil des Ministres de la France, du 20 mai 2020.

La troisième chose que cet accord ne remet pas en cause, c'est le rôle commercial de la Banque de France dans le système CFA.

« La Banque de France a des relations commerciales avec la BCEAO, parce qu'elle lui fournit les billets. C'est un client important, le deuxième après la zone euro pour l'impression des billets. La Banque de France a évidemment aussi des relations bancaires avec la BCEAO, parce que nous lui fournissons des services bancaires. Celle-ci a un compte à la Banque de France, comme beaucoup d'autres banques centrales. Elle a aussi un compte-titres », a expliqué Bruno Cabrillac, directeur général adjoint de la Banque de France, lors de

l'audience du 12 février 2020 au parlement.

Cette simple phrase recouvre un business important. La BCEAO et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) sont des clients stratégiques pour la Banque de France. Ils représentent plus de 40 %, voire même presque la moitié, de son plan de charge pour l'avenir. Ce sont donc des clients majeurs pour le futur de cette activité en France. « Ils sont donc choyés commercialement afin de les garder », a expliqué M. Cabrillac.

#### **Les inconnues de la réforme et de ses conséquences**

Plusieurs éléments de cette réforme demeurent inconnus :

**Le bilan du compte des opérations** : « Le sujet du coût de ces opérations et de sa reconstitution historique est extrêmement compliqué. Une partie purement monétaire peut être calculée, mais selon une méthodologie complexe. Les bénéfices récupérés par la France, ou les pays concernés, en termes de dynamisme et de retombées économiques ainsi que de croissance, sont également complexes à calculer », a fait savoir M. Chabert aux parlementaires.

Les pays de l'UEMOA semblent accepter le rapatriement des réserves, sans que le bilan de leur dépôt en France soit effectué.

**L'adoption du nom ECO** : l'annonce de la Côte d'Ivoire avait été diversement appréciée par les responsables du Nigéria, du Ghana ou encore de la Guinée Conakry, membres de la CEDEAO.

Il est reproché à l'UEMOA d'avancer seule dans un projet commun. Il faut dire que, du fait de leurs indisciplines budgétaires, ces pays ont clairement indiqué qu'ils ne seraient pas prêts pour le lancement de l'ECO en 2020, comme ils s'y étaient engagés.

Par ailleurs, il est peu probable que des ECO soient prochainement en circulation dans l'UEMOA, aucune commande n'ayant été, à ce jour, passée à la France pour la production des pièces et billets, apprend-on.

#### **Le contrôle des changes :**

il s'applique en cas de sortie d'argent de l'UEMOA. Normalement, la garantie française élimine le risque de transferts et non le risque de change.

Autrement dit, lorsqu'on fait une opération autorisée par le contrôle des changes, cela donne le droit de changer des CFA contre une monnaie étrangère.

Avec les réserves de change dans le compte des opérations du trésor public français, la France avait, de fait, un regard sur les mouvements de change. Maintenant qu'elle ne centralisera plus ces ressources, elle voudra néanmoins continuer d'en être informée, afin de mesurer sur quoi portera sa garantie.

Ce mécanisme d'information n'est pas clairement expliqué. Selon les responsables de la Banque de France, il sera important que le contrôle de change se poursuive, car il est difficile, dans la même politique monétaire, d'avoir une parité fixe et une liberté des changes.

De même l'option d'un panier de devises sur laquelle pourrait reposer la nouvelle monnaie de l'UEMOA, et qui est souvent revendiquée par certains économistes, ne semble pas à l'ordre du jour.

Tout dépendra donc de l'endroit où seront logés les réserves de change qui seront recouvrées par la BCEAO.

**Le texte d'application du nouvel accord de garantie** : côté français, on semble indiquer ouvertement qu'il y a une prise de risque. C'est ce point précis qui fait dire que le CFA n'est pas mort et enterré, car tout le système de contrôle se justifie par cette garantie.

Un député, lors de l'audition, a supposé que le service sera gratuit, on ignore en réalité si la France va facturer, ou conditionner à un accord commercial, cet engagement.

Les pays de l'UEMOA n'ont pas commenté ce point précis, même si, en France, on reconnaît que le risque lié à cette garantie est « *quasi-nul* ». Elle n'a d'ailleurs plus été activée depuis 1994.

La dernière inconnue enfin, c'est la position actuelle des gouvernements de l'UEMOA : tous les défis posés plus hauts demandent une implication politique au niveau des parlements et de la société civile des pays membres. Or, rendu à moins d'un mois de l'entrée en vigueur de l'accord, on n'a pas l'impression que le processus de ratification soit très avancé dans la sous-région.

A moins que le projet de ratification français soit celui qui sera présenté pour validation aux parlements des pays de l'UEMOA, ce qui serait fortement critiqué par leurs opinions publiques. Le processus peut aussi être repoussé à plus tard en raison de la Covid-19 qui s'impose en maître des horloges.

### ❖ Mauritanie

#### Centre d'études stratégiques de l'Afrique Anouar Boukhars - 25 juin 2020

*En Mauritanie, l'adoption de réformes au sein de son secteur de la sécurité, notamment en matière de formation, d'amélioration de la mobilité, de forces spéciales, de pratiques prudentes de commandes publiques et de l'engagement avec les communautés a renforcé sa capacité à faire face aux groupes extrémistes violents.*

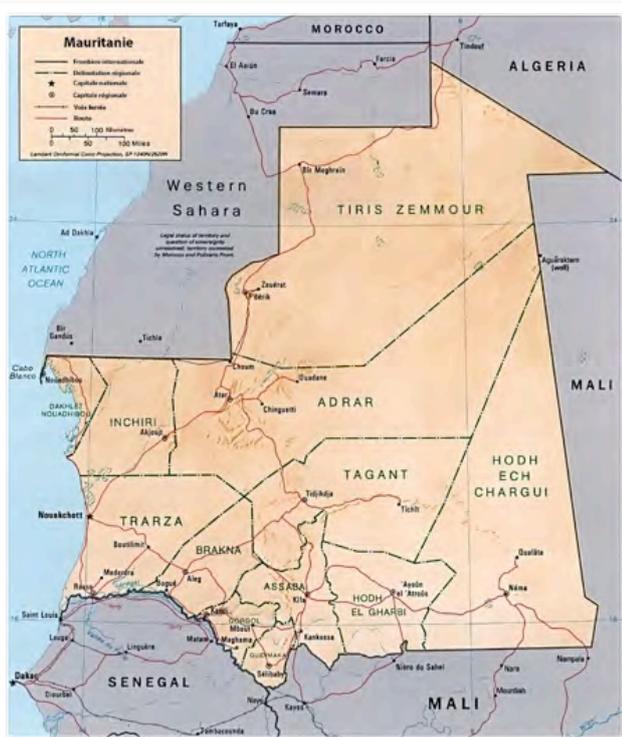


Un Embraer A-29B Super Tucano de l'armée de l'air mauritanienne. (Photo : [Julian Herzog](#))

L'extrémisme violent représente toujours l'un des plus grands défis à la paix et à la sécurité au Sahel. En effet, les groupes islamistes militants font preuve d'une endurance extraordinaire malgré leur déroute militaire dans le nord du Mali en 2013 suite au déploiement de l'opération Serval menée par la France (aujourd'hui l'opération Barkhane).

En effet, les groupes extrémistes violents au Sahel sont aujourd'hui plus nombreux, plus importants et plus meurtriers, et ils se concentrent désormais dans le centre du Mali, le nord-est du Burkina Faso et l'ouest du Niger. Grande absente de cette histoire, la Mauritanie, qui en est, largement épargnée.

La transformation de la Mauritanie, qui représentait le maillon le plus faible de la chaîne dans cette région en crise et qui en est devenue l'un des plus résilients, est édifiante. Ce pays fut le premier du Sahel à être frappé par des attaques terroristes en 2005. (Image: CIA World Factbook)



Cependant, depuis 2011, il est parvenu à écarter la menace croissante et diversifiée des groupes islamistes militants. L'exemple de la Mauritanie est d'autant plus révélateur que les menaces contre la sécurité au Sahel se caractérisent par des niveaux d'intérêts qui s'entrecroisent et s'entrecoupent aux niveaux local, régional et national. Il est important de souligner que le gouvernement a réussi à

rétablir son autorité et à reprendre le contrôle sur les régions frontalières, que les groupes islamistes militants du Sahel ont bien souvent exploitées à leur avantage.

Dans les années 2000, pour échapper à la pression toujours croissante de l'appareil sécuritaire algérien, les extrémistes algériens ont cherché refuge dans les régions peu peuplées du Sahel au sud de l'Algérie. Cherchant à établir sa présence par la lutte armée, le 4 juin 2005, le Groupe salafiste algérien pour la prédication et le combat (GSPC) attaque une caserne de l'armée à Lemgheity en Mauritanie, près de la frontière malienne et algérienne, faisant 15 morts parmi les soldats mauritaniens.

Jusqu'à la fin des années 2000, la Mauritanie enregistre une multiplication des actions terroristes, devenant un point chaud pour l'enlèvement de citoyens occidentaux au Sahel. La Mauritanie semble être une cible facile pour le GSPC, qui peut pénétrer sur ses vastes étendues de territoire sous-gouverné, y recruter et y mener ses opérations. Tous les ingrédients sont rassemblés : un pays pauvre, miné par une scène politique fragile, une armée titubant sous les pressions de différentes factions, des tensions ethno-raciales, une insécurité économique croissante et un fort taux de chômage.

Les Mauritaniens représentent alors également un nombre disproportionné d'idéologues extrémistes violents et d'agents terroristes de haut niveau. Ils sont influents et surreprésentés dans la branche saharienne du GSPC, rebaptisée Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007. En effet, les Mauritaniens constituent la deuxième source de combattants et d'idéologues pour AQMI, juste derrière les Algériens.

L'attentat de 2008 à Tourine, dans le nord du désert mauritanien, où 12 soldats sont enlevés puis décapités, est un sinistre rappel de la menace terroriste que représente AQMI pour le pays.

Ce massacre de soldats ravive le douloureux souvenir de la guerre du Sahara occidental (1975–1978), lorsque la guérilla du Front Polisario, soutenu par l'Algérie, avait humilié une armée mauritanienne faible et mal équipée, mettant presque en péril la souveraineté du pays. Trente ans plus tard, l'exceptionnelle mobilité d'AQMI met au grand jour la fragilité persistante des forces armées mauritaniennes.

Cependant, contrairement à la première lutte existentielle qui prit fin lorsque la Mauritanie décida de limiter ses pertes et se retira de la moitié sud du Sahara occidental, l'arrivée de groupes islamistes militants dans les années 2000 présente un nouvel ensemble de circonstances. Si les opportunités de dialogue n'auraient certes pas été ignorées si elles s'étaient présentées, de tels moments étaient peu susceptibles de voir le jour étant donné le faible pouvoir de négociation de la Mauritanie. Les chances de prendre l'avantage sur le champ de bataille ou dans un accord étaient inexistantes à moins que le gouvernement ne parvienne à inverser l'avancée des insurgés.

D'importants investissements pour moderniser l'armée étaient donc devenus nécessaires pour venir à bout des insurgés. La Mauritanie ne pouvant aspirer à égaler la taille et l'arsenal militaire avancé de ses puissants voisins, l'Algérie et le Maroc, elle ne tenta d'ailleurs d'y parvenir. En effet, les conditions de guerre asymétrique dans le désert ne nécessitaient pas l'acquisition d'un armement sophistiqué dont le coût d'achat et d'entretien serait rédhibitoire. Ce dont l'armée mauritanienne avait le plus besoin était des réformes structurelles et un programme de modernisation adapté aux nouvelles réalités d'une guerre non conventionnelle.

Le massacre de Tourine tire la sonnette d'alarme dans les hautes sphères de l'armée. L'attaque révèle une armée mal payée, découragée et ne disposant pas de suffisamment d'armes. C'est dans ce contexte turbulent que le général Mohamed Ould Abdel Aziz, à la faveur d'un coup d'État militaire, s'empare du pouvoir en 2008. Profitant d'un environnement économique favorable marqué par une embellie du secteur minier, Abdel Aziz (président de 2009 à 2019) et son ministre de la Défense et actuel président, le général Mohamed Ould Ghazouani, vont lancer les plus importantes réformes militaires de l'histoire mauritanienne.

Cette refonte militaire commence par des actions à la fois symboliques et fondamentales destinées à renforcer les infrastructures de combat et la qualité de vie des soldats. Les premières interventions, symboliques, portent sur les installations vétustes et le bas moral des troupes, avec la restauration de casernes, la fourniture de nouveaux uniformes et des augmentations des salaires et des soldes pour tous les personnels militaires.

Sur le fond, le processus de modernisation militaire prend forme avec d'importantes augmentations du budget militaire, ce qui va permettre d'accélérer la formation militaire, l'acquisition de nouveaux armements et matériel, ainsi que la création de forces spéciales. De toute évidence, outre l'augmentation du budget militaire, multiplié par quatre entre 2008 et 2018 (pour atteindre 160 millions de dollars), des choix stratégiques concernant les priorités des activités d'acquisition et d'approvisionnement militaires étaient indispensables.

Au lieu d'acheter du matériel militaire coûteux dont elle n'avait pas les moyens, la Mauritanie préfère mettre en œuvre des réformes structurelles et acquérir des équipements adaptés à ses besoins. Pour renforcer les capacités aériennes, les autorités portent leur choix sur l'appareil militaire léger EMB-314 Super Tucano brésilien, conçu pour voler à des températures et des conditions d'humidité élevées et sur des terrains accidentés, comme le désert mauritanien.

Parallèlement, pour lutter contre le trafic de drogue et de cigarettes, la marine nationale se procure des navires neufs ou remis à neuf en Espagne, en Chine et dans l'UE pour patrouiller ses 754 kilomètres de côtes. Enfin, les forces terrestres mauritaniennes sont équipées de camionnettes modernes et de matériel de géolocalisation.

Le gouvernement va également investir dans une éducation militaire professionnelle, restée figée depuis trop longtemps. Les établissements d'enseignement de la défense du pays doivent s'adapter pour produire des officiers et des commandants capables de contrer les menaces asymétriques. C'est donc dans cette optique que la Mauritanie conclut plusieurs partenariats bilatéraux et multilatéraux destinés à renforcer l'apprentissage militaire, aussi bien dans les opérations que dans l'enseignement.

La France apporte notamment un soutien dans le domaine des méthodes de décision opérationnelle et les techniques de commando, et la Mauritanie, en tant que membre du partenariat antiterroriste transsaharien (Trans-Sahara Counterterrorism Partnership), reçoit une aide importante des États-Unis en matière de sécurité. En 2012, la Mauritanie demande également à participer au Defence Education Enhancement Programme (DEEP) de l'OTAN pour soutenir la transformation de son éducation militaire professionnelle.

En 2018, en reconnaissance notamment des améliorations notables apportées par la Mauritanie à son éducation militaire, ses armements et sa préparation, les partenaires régionaux choisissent Nouakchott pour accueillir le Collège de défense du G5 Sahel.

La Mauritanie doit également accomplir une refonte radicale de ses doctrines et des opérations. Pour lutter avec succès contre le terrorisme, il lui faut transformer une structure des forces militaires mauritaniennes trop lente, trop lourde et trop attachée à des tactiques dépassées. L'organisation classique des unités n'est pas adaptée pour s'attaquer aux groupes islamistes militants plus petits et plus agiles ni aux organisations criminelles qui errent dans le désert. Ghazouani, qui prend en 2009 la direction du Haut conseil de la défense nationale, se voit confier la tâche d'élaborer une stratégie antiterroriste efficace. La Mauritanie se lance d'abord dans la création de huit groupes spéciaux d'intervention (GSI), de petites unités conçues pour être polyvalentes, tant dans la réflexion que dans l'exécution.

Pour renforcer la cohésion et la motivation des groupes, chaque unité de commandos se compose d'environ 200 hommes ayant servi ensemble pendant plusieurs années. Il est important de noter que ces équipes de combat sont particulièrement bien équipées en véhicules et en matériel, notamment en carburant, en eau et en munitions, pour mener des opérations antiterroristes indépendantes pouvant durer plusieurs jours dans le désert. Depuis 2015, la nouvelle base militaire de Lemreya sert de quartier général et de centre d'opérations pour les GSI. Lemreya, lieu stratégique situé dans un triangle à cheval sur la Mauritanie, le Mali et l'Algérie, a transformé cette zone désertique, qui servait jadis de base arrière pour les groupes islamistes militants et les trafiquants.

En 2008, une grande partie de cette région frontalière peu peuplée est déclarée zone militaire où toute personne qui y circule est systématiquement appréhendée par les GSI. Malgré une coordination rudimentaire, un renforcement du soutien aérien se révèle essentiel pour ces opérations au sol. Les aviateurs mauritaniens n'ont pas les capacités avancées de leurs voisins algériens ou marocains pour assurer un soutien aérien rapproché ou des opérations de surveillance et de reconnaissance. Néanmoins, depuis 2011, l'armée de l'air

mauritanienne, dotée d'appareils de surveillance Cessna donnés par les États-Unis et armée de Super Tucanos brésiliens et de quelques hélicoptères d'assaut chinois, dispose désormais d'une capacité suffisante pour détecter les véhicules suspects et guider les GSI au sol. L'aviation mauritanienne a en effet démontré en 2011 sa capacité à lancer l'assaut sur des positions

Les services de renseignement vont également jouer un rôle essentiel dans les opérations antiterroristes. Sous l'administration d'Adel Aziz, ils voient leurs budgets augmenter et leurs capacités se développer. Pendant de nombreuses années, les services de renseignement étaient insuffisamment formés et mal équipés, et un grand nombre de leurs missions visaient essentiellement les opposants et les rivaux politiques.

Après plusieurs échecs successifs de détection et de prévention d'attaques terroristes, il est clair que les services de renseignement, de surveillance et de reconnaissance de la Mauritanie devaient être réorganisés. Allant d'une revitalisation efficace des capacités et des moyens les plus élémentaires existants comme le Groupe Nomade (GN) de l'armée mauritanienne—des unités à dos de chameau, adaptées pour opérer dans les zones reculées du désert—à l'acquisition de radars de surveillance modernes, ces efforts se sont donc orientés vers le développement de capacités techniques et de réseaux de renseignement humains sur le terrain.

Pour les responsables mauritaniens, le GN offre un avantage double en fusionnant les activités de collecte de renseignements et le développement des infrastructures. « Là où l'État ne dispose pas d'infrastructures dans les zones reculées et isolées, nous apportons notre aide en matière d'assainissement et d'éducation », avait déclaré le colonel Abderrahmane El Khalil, commandant du GN. En d'autres termes, le GN améliore les conditions de vie des populations afin d'établir une loyauté envers le gouvernement, ce qui se révèle payant en matière de collecte de renseignements concernant tout mouvement suspect lié au trafic et aux groupes armés.

Cette stratégie d'engagement de la communauté dans les zones reculées du désert s'est révélée être un élément déterminant de l'approche antiterroriste adoptée par le gouvernement mauritanien.

En effet, pour améliorer la sécurité et la prestation des services publics, le gouvernement a créé de nouvelles petites villes dans des zones rurales éloignées, vulnérables à l'infiltration de groupes extrémistes, afin de concentrer des populations rurales clairsemées et dispersées dans des agglomérations plus importantes.

Des villes comme N'Bekeit Lahwach dans l'est de la Mauritanie ont permis de regrouper des familles en fonction de leurs besoins sociaux et économiques. L'intention n'est pas d'abolir le nomadisme ; en effet, les hommes continuent à vivre dans un environnement semi-nomade avec leur troupeau tandis que leurs familles sont sédentarisées et bénéficient des services d'éducation et d'autres commodités de base. Le but est en revanche de créer des sites de convergence et des positions pouvant être défendues à proximité immédiate de la frontière malienne.

Dans les zones vulnérables où il existe déjà des regroupements de population, la politique consiste à améliorer la sécurité et les conditions de vie de la population pour qu'elle reste sur place.

Une politique d'engagement avec les acteurs extrémistes est menée parallèlement aux efforts qui visent à renforcer la capacité coercitive de l'État et sa stratégie de développement. Aujourd'hui, l'idée de dialoguer avec des groupes extrémistes violents acquiert une certaine crédibilité dans certains pays du Sahel. En Mauritanie, le régime poursuit une stratégie double : renforcer ses capacités de dissuasion et son dispositif de

défense, tout en restant ouvert au dialogue avec les extrémistes.

La deuxième partie de cette stratégie a nourri les soupçons envers le régime qui aurait conclu un pacte de non-agression mutuel avec des groupes extrémistes violents, la même accusation qui avait été portée contre l'ancien président malien, Amadou Toumani Touré, évincé du pouvoir après d'un coup d'État militaire en mars 2012.

Les défenseurs de cette thèse citent notamment des documents datant de 2011 confisqués au moment de la mort d'Oussama Ben Laden et qui faisaient référence aux tentatives de rapprochement entre le gouvernement mauritanien et Al-Qaïda en 2010.

Ils avancent également comme élément probant la libération par la Mauritanie en 2015 de Sanda Ould Bouamama, ancien porte-parole d'Ansar Dine, lié à Al-Qaïda, détenu dans le cadre d'un mandat d'arrêt international, ainsi que la curieuse décision de Daesh en 2015 de ne pas inclure la Mauritanie dans sa wilayat (province) d'Afrique de l'Ouest.

Le fait que la Mauritanie ait été épargnée par le terrorisme depuis 2011 et que son armée ait, dans une large mesure, évité de s'attaquer à des groupes extrémistes violents alimente les spéculations sur la mise en place d'un pacte de non-agression. Les Mauritaniens justifient leur position, la qualifiant de défensive et nécessaire. Après tout, l'Algérie, dont l'armée est la plus importante et la mieux équipée de la région, a adopté une stratégie similaire qui consiste à s'abstenir d'attaquer militairement des acteurs armés en

dehors de son territoire, tout en amnistiant des extrémistes violents et en dialoguant avec eux. Certains observateurs affirment que l'un des ingrédients du succès de la Mauritanie en matière de sécurité pourrait être l'ouverture de canaux de communication et de contact avec les groupes armés et les trafiquants.

D'autres soutiennent que cette stratégie manque de vision et qu'elle nuit aux efforts régionaux entrepris pour lutter contre les groupes extrémistes violents transnationaux. En tant que membre de l'alliance du G5 Sahel, les promesses de bonne volonté du pays sont parfois remises en question par ses partenaires qui reprochent à Nouakchott de ne pas avoir respecté son engagement de fournir un bataillon à la force conjointe.

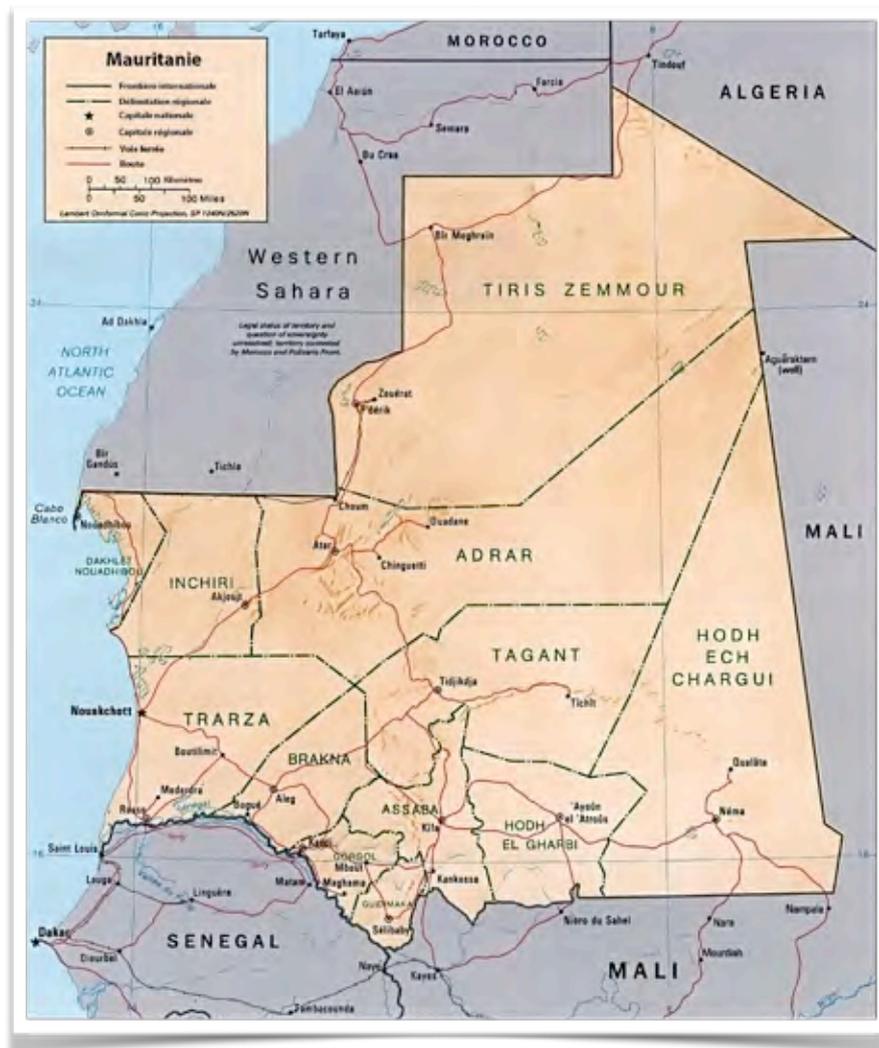
Le revirement de la situation sécuritaire en Mauritanie révèle que les États fragiles peuvent être résilients et s'adapter lorsqu'ils sont confrontés à des groupes extrémistes violents. Pendant la plus grande partie des années 2000, une Mauritanie assiégée avait vacillé face à de nombreux défis politiques et économiques. Mais depuis 2011, grâce à une réforme structurelle, à des achats stratégiques, à la formation et à l'éducation militaire, à une approche centrée sur la population et à la priorité donnée à la mobilité des militaires et aux capacités des forces spéciales, l'armée mauritanienne, qui était sur le point d'être vaincue par des groupes extrémistes violents, a pu se libérer de leur emprise.

Les investissements stratégiques du gouvernement mauritanien ont permis d'améliorer les infrastructures frontalières. Ils ont aussi privilégié la capacité du gouvernement à assurer une présence dans des zones longtemps considérées comme éloignées et inaccessibles. Des réformes supplémentaires des services de sécurité mauritaniens ont permis de réorganiser efficacement les forces armées en fournissant aux soldats mauritaniens des équipements modernisés, une formation stratégique et de meilleures conditions de rémunération et de vie. Même si la Mauritanie reste dirigée par un homme fort militaire, les réformes qu'elle a entreprises ne sont pas une fonction de son système politique fermé.

Ces changements offrent en fait des enseignements pertinents pour les autres gouvernements du Sahel confrontés à des groupes extrémistes. Les nombreux

critiques mauritaniens du gouvernement ont même reconnu les progrès notables réalisés dans leur pays. Le succès global de la Mauritanie ne signifie cependant pas qu'elle est au bout de ses peines. Les progrès enregistrés en matière de sécurité sont fragiles et susceptibles de changer. Pour les conserver, il lui faut améliorer la gouvernance politique, économique et sécuritaire, ainsi que la coopération régionale.

La poursuite des efforts sous le gouvernement actuel pour améliorer la cohésion militaire, la gouvernance de la sécurité et la gestion des ressources humaines et financières de l'armée restera cruciale pour que la Mauritanie continue de lutter efficacement contre les menaces terroristes.



(Image: CIA World Factbook)



## II - REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

### ❖ Sahel - Barkhane

Air et Cosmos, Boquet Justine  
31 mars 2020

A l'occasion d'une réunion ministérielle, plusieurs Etats européens et africains ont participé au lancement de la Task Force Takuba.

#### Engagement européen.

Vendredi 27 mars, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la France, le Mali, le Niger, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Royaume-Uni et la Suède se sont réunis par audioconférence afin de permettre le lancement officiel de la Task Force Takuba. Cette initiative a vu le jour dans la foulée du sommet de Pau, avec pour ambition de renforcer les dispositifs visant à lutter contre le terrorisme dans la région des trois frontières, au Mali.

Composée de forces spéciales, cette task force regroupera des éléments belges, danois, estoniens, français, hollandais et portugais. La Suède étudie encore sa participation, soumise à validation parlementaire.

#### Intégrée au commandement de Barkhane.

Le lancement de cette TF représente une avancée considérable pour l'Europe et pour la France, à l'origine de l'opération Barkhane. « La ministre des Armées a mis l'accent sur l'engagement des pays européens dans la région et a saisi l'occasion qui lui était ainsi offerte de remercier les nations présentes pour leur précieux soutien », rapporte le MinArm. Car en effet, cette TF sera intégrée au commandement de Barkhane et permet de soulager la France dans la guerre qu'elle mène au Sahel. La participation de nations européennes à ce dispositif s'avérerait donc indispensable à sa pérennité.

Une impulsion qui vient par ailleurs démontrer la capacité des pays européens à se réunir et à travailler de concert sur des problématiques militaires opérationnelles, ouvrant la voie à des coopérations plus approfondies dans le domaine de la Défense. Agir vite.

Les ministres de la défense malien et nigérien ont également salué l'engagement des Etats européens tout en rappelant l'urgence situationnelle, nécessitant un engagement fort afin de défaire les groupes terroristes en présence dans la région (l'Etat Islamique au Grand Sahara et le Rassemblement pour la Victoire de l'Islam et des Musulmans). Au regard de la situation actuelle, les présidents malien et nigérien avait appelé l'Europe à mettre sur pied cette Task Force, « pour assister les forces armées maliennes dans la lutte contre les groupes terroristes et appuyer les efforts actuellement déployés par l'opération Barkhane et la Force conjointe du G5 Sahel », détaille le Ministère des Armées.

Selon le premier calendrier, « la Task Force Takuba devrait atteindre sa capacité opérationnelle initiale (IOC) à l'été 2020 et sa pleine capacité opérationnelle (FOC) début 2021 », ajoute le MinArm.

### ❖ Afrique du Sud mars 2020 - PSC Report

South Africa has a lot on its plate as chair of the African Union (AU) for 2020. The *PSC Report* spoke to South Africa's ambassador in Addis Ababa Xolisa Makaya about these priorities and how the country plans to tackle them in the coming months. As part of the 2020 theme of the AU, 'Silencing the Guns', South Africa has announced it will focus on the conflict in South Sudan and Libya. How does South Africa plan to contribute to the efforts to resolve these conflicts? South Africa is determined to contribute to on-going efforts of the AU to resolve conflicts in South Sudan, Libya, and other countries affected by conflict.

Regarding Libya, South Africa calls for the active involvement of the AU in the resolution of the Libyan crisis. The AU cannot be a spectator to the Libyan crisis, which has a direct impact on the security of the continent, particularly the Sahel region.

As a member of the AU High-Level Committee on Libya, South Africa will continue to support the efforts of this committee, which is ably led by President Denis Sasso N'Guesso. To strengthen the AU efforts, a Contact Group on Libya has been established as per the decision of the 33<sup>rd</sup> AU Assembly. South Africa is one of the members of the Contact Group.

The Contact Group, working with the United Nations (UN), is expected to assist the people of Libya to unite and reconcile. In this regard, a National Reconciliation Conference is expected to be held during the course of the year. Over and above, that, the AU will be and should be involved in all the negotiations for ceasefire and political dialogue.

On South Sudan, South Africa welcomes the formation of the Revitalized Transitional Government of National Unity (R-TGoNU) and commends the political leaders for taking this bold step to form the transitional government.

The formation of the transitional government paves the way for the rebuilding of the country and [engenders] hope that the formation of the R-TGoNU will permanently silence the guns in South Sudan. We also commend the Intergovernmental Authority on Development (IGAD) for its efforts in supporting the peace process in South Sudan.

As a member and chair of the AU High-Level Ad Hoc Committee on South Sudan, South Africa will continue to ensure that the AU plays its supportive role in the peace process in South Sudan. In addition, Deputy President David Mabuza, in his capacity as President Cyril Ramaphosa's Special Envoy to South Sudan, working with IGAD Special Envoys, will also continue to support the people of South Sudan to achieve lasting peace and stability.

South Sudan must embark on the required Post-Conflict Reconstruction and Development (PCRD) programme. In this regard, the AU and the international community will need to continue to support and accompany the people of South Sudan on their journey to permanent peace, stability and sustainable development, as well as to continue to provide humanitarian assistance.

**What does South Africa plan to do regarding the spread of violent extremism in the Sahel region of Africa?**

South Africa and the continent are gravely concerned about the spread of terrorism and violent extremism taking place in some regions on the continent.

To firmly address the scourge of terrorism and violent extremism would require close collaboration among AU member states in terms of sharing intelligence information and strengthening early warning mechanisms. It is against this background that the 33<sup>rd</sup> AU Summit decided to deploy 3 000 troops in order to further degrade terrorist groups in the Sahel region. It is expected that this development will enhance ongoing military efforts dealing with the menace of terrorism and violent extremism.

**What will be the agenda during the Extraordinary Summit to Silence the Guns in South Africa in May 2020?**

South Africa will host the Extraordinary Summit on Silencing of the Guns on 30 May 2020, where it is expected that the heads of state will have an in-depth discussion on the issues and emerging trends pertaining to peace and security on the continent, as well as review the implementation of the AU Master Roadmap, and expectedly determine a new roadmap on silencing the guns.

**What other initiatives is South Africa planning in relation to the theme of the year, 'Silencing the guns, creating conducive conditions for Africa's development'?**

Firstly, promote and support integration, economic development, trade and investment in the continent.

South Africa will host the Extraordinary Summit on the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) in May 2020, to adopt legal instruments that will enable trading under the AfCFTA, starting from July 2020. The AfCFTA will enable intra-African trade, reignite industrialisation and pave the way for Africa's

integration into the global economy as a player of considerable scale.

Considering the multifaceted nature of the drivers of conflict and insecurity, it is believed that the full implementation of the AfCFTA will contribute to the resolution of the conflicts on the continent. The AfCFTA is arguably the single initiative that could potentially set the continent on the path to economic prosperity, taking into account the promising estimated growth projected by economists.

Secondly, drive the implementation of the Presidential Infrastructure Champion Initiative in support of the AfCFTA.

It is a fact that Africa has a huge deficit with regard to infrastructure. President Ramaphosa plans to drive the implementation of the Presidential Infrastructure Champion Initiative and in this regard a High-Level Forum on Infrastructure will be organised in South Africa to help mobilise funding for the identified infrastructure projects on the continent. The success of the AfCFTA depends to a large extent on infrastructure development.

Thirdly, advance women's economic empowerment and gender equality.

Since the year 2020 coincides with the Decade of African Women, South Africa will use the chairmanship to fight for women's economic and financial inclusion, for an end to gender-based violence, and to ensure accountability to global gender commitments.

South Africa will work closely with President Nana Akufo-Addo of Ghana, in his capacity as the AU champion for gender equality, to ensure that the interests of women are mainstreamed.

President Ramaphosa has declared 2020 to 2030 the Decade of African Women's Financial and Economic Inclusion. Two high-level conferences on women's empowerment and gender equality will be held in South Africa in July/August 2020.

First will be the conference on women's economic empowerment and financial inclusion, and second the Africa conference on violence and sexual harassment leading to the AU Convention on Violence against Women.

Fourthly, President Ramaphosa has taken over the chair of the African Peer Review Mechanism (APRM). The APRM is an important initiative that supports good governance and democracy on the continent. Good governance and democratisation on the continent is quite critical for the prosperity of the people of Africa. 2020 will see over a dozen countries going to the polls. It is hoped that all these elections will be peaceful, free and fair.

In his acceptance speech, President Ramaphosa reaffirmed the desire to have universal accession [to the APRM] by 2030, while at the same time commending those countries that have gone through reviews and congratulating those that have just acceded to the Mechanism.

Finally, South Africa's international cooperation must extend to the continental effort to address the climate crisis, which has a huge impact on Africa and other developing countries. As chair of the Committee of African Heads of State and Government on Climate Change (CAHOSCC), South Africa will prioritise all three global goals in the Paris Agreement, namely mitigation, adaptation and support. As the chair, we will equally advocate for enhanced resource flows into Africa to address environment and climate change issues facing the continent, including scaled-up support for Africa's flagship programmes.

#### **What is South Africa's priority in terms of the AU reform agenda?**

As chair of the AU, South Africa will have to monitor the implementation of the AU reform programme and it hopes that the work of the Panel of Eminent African Persons responsible for the pre-selection of the AU Commission's senior leadership, expected to be elected in February 2021, will proceed smoothly.

South Africa has announced the operationalisation of the AfCFTA as one of its key priorities as chair of the AU. What are the expected opportunities and challenges in this regard?

Opportunities arising from the AfCFTA are immense.

The AfCFTA will enable intra-African trade, reignite industrialisation and pave the way for Africa's integration into the global economy as a player of considerable scale.

The AfCFTA provides the opportunity for Africa to create the world's largest free trade area; to increase intra-African trade in manufactured and other value-added products; to make Africa a single market of 1.2 billion people and with a cumulative GDP over \$3.4 trillion.

The implementation of the agreement could increase intra-African trade by 52% by 2022.

The political will demonstrated by heads of state as well as member states not only to sign this important agreement but also to ensure that it is entered into force has been an added advantage. The AfCFTA's strong political backing is evidenced by the speed at which the continent negotiated the agreement.

The process of setting up the Secretariat, in Ghana, has already started with the appointment of the Secretary-General and the expected recruitment process to appoint other officers, approval of the structure and operational budget.

Some challenges do exist, though. Infrastructure development remains a challenge to the operationalisation of the AfCFTA. The poor state of connectivity and development in the areas of Internet, road, railways and airline transport and energy poses a threat to the efficient operationalisation of the AfCFTA. Peace and security challenges present obvious challenges as well.

#### **How can South Africa leverage its non-permanent membership in the UN Security Council (UNSC) in advancing African priorities?**

South Africa will continue to work to enhance better cooperation between the UN and the AU based on General Assembly Resolution 61/296 and the joint framework for enhanced partnership in peace and security. The A3 (South Africa, Niger and Tunisia) and the AU Peace and Security Council need to keep a dynamic interaction to advance AU-UN cooperation in critical areas such as peace and security. In this context, South Africa will use these platforms to leverage its membership to the UNSC to advance African priorities, which include resolution of conflicts on the continent, etc.

**❖ Ethiopie – Egypte**

**Agence Ecofin - Gwladys Johnson Akinocho  
mars 2020**

La tension continue de monter entre l'Éthiopie et l'Égypte à propos du barrage de la Grande Renaissance. Alors que les négociations entre les pays concernés stagnent encore une fois, l'Éthiopie vient de déployer l'armée près du site de construction de l'infrastructure. Une démonstration de force qui intervient alors que le pays célèbre le 9<sup>ème</sup> anniversaire du début des travaux du projet d'une valeur de 4 milliards \$ essentiellement financé sur fonds propres. Le chantier affiche un taux d'exécution physique de 72 % et selon Abiy Ahmed, le Premier ministre éthiopien, il s'achèvera en juillet prochain.

Le responsable a également affirmé que le remplissage de l'ouvrage objet des négociations actuellement en cours, démarrerait dans la foulée. « *Pour nous, c'est la seconde chose la plus importante après la vie humaine* », a-t-il déclaré, tout en encourageant ses concitoyens à continuer à investir dans le projet en acquérant les obligations souveraines y afférentes. Rappelons que les États-Unis dernier médiateur sur ces négociations entre les deux pays, ont été récemment désavoués par l'Éthiopie. Le pays avait auparavant annoncé qu'il ne signerait un éventuel accord qu'après ses élections générales prévues pour août.

Ces élections ont cependant été reportées en raison de la pandémie de coronavirus. En attendant, les travaux se poursuivent et selon les analystes, il y a de fortes chances que le remplissage tout comme la construction du barrage, se fasse sans l'obtention d'un accord. Pour le meilleur comme pour le pire.



❖ **France – Inde – Océan Indien****Rajeswari Pillai Rajagopalan****26 mars 2020****What's Behind the Rising India-France Maritime Activity in the Indo-Pacific?**

Despite growing fears of the global coronavirus pandemic, India and France held a joint exercise in the Indian Ocean. While dealing with this and other challenges, both countries understand that they share broader strategic interests including the implications China's rise in the Indo-Pacific and beyond.

In a first, the two navies conducted joint patrols from Reunion Island, the French naval base in the Indian Ocean. The Commander of the Indian Navy P-8I, which was part of the joint patrols, is reported to have said that such joint security operations "make it possible to maintain the security of international maritime routes for trade and communications."

These engagements are not without significance. India has so far generally conducted Coordinated Patrols (CORPAT) only with its maritime neighbors. Currently, the Indian Navy has Joint Exclusive Economic Zone surveillance exercises with the Maldives, Seychelles and Mauritius and CORPAT series are undertaken with the navies of Bangladesh, Myanmar, Thailand and Indonesia. The United States had earlier made an offer to India to carry out CORPAT but India rejected it.

But India's own comfort level in engaging in CORPAT-like exercises is growing because New Delhi seems to be realizing that it is in India's own interests to expand the number of countries with which it does such engagements. Thus, India in the last five years has shown greater inclination to engage with like-minded countries to expand its presence in the Indian Ocean.

The current engagement is also a clear acknowledgement of the growing strategic importance of the areas between the East African coastline and the Malacca Straits.

Speaking to an Indian newspaper on the latest India-France interactions more specifically, Indian defense ministry sources said that while both India and France are on the same page when it comes to the challenges and concerns in the region, both also have capacity limitations.

These constraints have in fact become an imperative for the two to join hands and undertake more coordinated and joint naval maneuvers. The sources were careful to add that these "patrols will be periodical" and that "there is no set pattern" to these engagements. Nevertheless, it remains an important indicator of India's greater willingness for expanding its own footprint in the region as also for strengthening capacity-building by partnering with navies of like-minded nations.

India and France discussed CORPAT-like engagements in November 2019 during the visit of the French Navy Chief Admiral Christophe Prazuck. He had then emphasized the importance of "organizing joint patrols with the Indian Navy" and stated that the two sides are working on "the very precise objectives" of such maneuvers. He added that "if a zone [Exclusive Economic Zones] is not controlled, then it is bound to be pillaged, and if it is pillaged, then it is bound to be occupied. And if it is occupied, it will be contested.

"As for the areas of engagements, he said it could be "North Western Indian Ocean or Southern Indian Ocean around the islands that are part of France." Earlier in October 2019, the French President Emmanuel Macron had mentioned that a patrol aircraft from the Indian Navy will be deployed at Le Reunion to participate in surveillance missions in the first quarter of 2020.

Speaking about the growing Chinese presence in western Indian Ocean and the threat it poses, Admiral Prazuck noted that before piracy issues flared up in Somalia in 2008, there were no Chinese vessels. But clearly piracy has become an excuse for China to send its ships and they are still sending them even though the threat from piracy has diminished significantly.

Speaking about the growing Chinese presence in western Indian Ocean and the threat it poses, Admiral Prazuk noted that before piracy issues flared up in Somalia in 2008, there were no Chinese vessels.

But clearly piracy has become an excuse for China to send its ships and they are still sending them even though the threat from piracy has diminished significantly. In addition to ships, China has also been sending Nuclear Attack submarines (SSNs) into the western Indian Ocean. As the Admiral noted, SSNs are “not the most effective tool to fight against pirates.”

The closer strategic engagement between the different arms of the governments including the militaries is a sign of the comfort and confidence that exist between India and France. This comfort level is demonstrated by the comments of an Indian official, who said that “France is a safe country for us, there will be no concerns in conducting joint patrols with them.” Thus, it is no surprise that France became the first country to have a Liaison Officer at the Indian Navy’s Information Fusion Centre (IFC-IOR).

France is one of the oldest, most trusted of India’s partners, possibly second only to Russia. But today with Russia having established an uncomfortably close relationship with China, India’s reliance on France has become that much greater.

Even though India has traditionally remained uneasy with terms like alliance, Modi used the term to describe the relations with France at his speech at UNESCO in Paris, where he said, “Today in the 21st century, we talk of INFRA. I would like to say that for me it is IN+FRA, which means the alliance between India and France.”

This is a significant recognition of how much closer New Delhi and Paris have become even in the last few years. Some in the Indian strategic community discounted this as word play, but the reality is that the two countries’ strategic engagements have expanded and deepened in significant ways. The manner in which France backed India at the UN Security Council discussion on Jammu and Kashmir in 2019 is the latest indication of France’s strategic commitment to India. Russia used to be that reliable partner in the UN Security Council in the past but increasingly that spot is occupied by France (and of course, the United States).

While India and France have collaboration across a number of important sectors such as space, nuclear and defense, the particular focus on Indian Ocean and maritime security is significant. This is in line with India’s own changed vision for the Indian Ocean. In 2014, Prime Minister Modi made a pitch to India’s friends and strategic partners, saying “collective action and cooperation will best advance peace and security in our maritime region,” wherein India looks to key partners such as France and the United States in guaranteeing a stable maritime order in the Indian Ocean. This is a big shift from India’s earlier approach of criticizing the presence of any extra-regional powers in the Indian Ocean.

The recent CORPAT between Indian and French navies in Reunion Island became possible only because India and France signed an agreement in 2018 that would give reciprocal access to each other’s military facilities. This is similar to the logistics agreement, LEMOA, that India signed with the US. The agreement with France has expanded the presence and the type of naval operations that the Indian Navy is able to undertake in

the western Indian Ocean. France has military facilities in the island of La Réunion, Mayotte, and the French Southern and Atlantic Lands. India’s pragmatic approach to Indian Ocean will go a long way in strengthening its operational maneuverability and creating more strategic options as it prepares to address a more muscular Chinese presence in the maritime spaces in India’s vicinity.

### ❖ Afrique 14 avril 2020

« J’ai le plaisir d’annoncer que notre conseil d’administration a approuvé un allègement immédiat du service de la dette pour 25 pays membres du FMI au titre du fonds fiduciaire réaménagé d’assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) », a déclaré la Directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva.

Cet allègement immédiat de la dette a été décidé « dans le cadre des mesures que le FMI prend pour aider ses pays membres à faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19 », a-t-elle ajouté.

Ainsi les pays les plus pauvres et les plus vulnérables recevront des dons qui couvriront leurs obligations envers le FMI pour une phase initiale de six mois.

L’objectif est de leur permettre de consacrer une plus grande partie de leurs faibles ressources financières aux soins médicaux et autres efforts de secours d’urgence vitale.

Le fonds fiduciaire ARC peut actuellement fournir un allègement du service de la dette sous forme de dons à hauteur d’environ 500 millions de dollars, grâce aux engagements récents de plusieurs pays donateurs notamment le Royaume-Uni, le Japon, la Chine et les Pays-Bas.

« J'engage d'autres donateurs à nous aider à reconstituer les ressources du fonds fiduciaire et à renforcer davantage notre capacité à offrir à nos pays membres les plus pauvres un allègement supplémentaire du service de la dette pendant pas moins de deux ans », a exhorté Kristalina Georgieva en conclusion.

Les pays qui bénéficieront d'un allègement du service de leur dette sont les suivants : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Comores, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Îles Solomon, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tadjikistan, Tchad, Togo et Yémen.

## ❖ Mozambique

Le Monde - avril 2020



Plus de 50 civils ont été tués le 7 avril dans un village de l'extrême nord du Mozambique lors d'une attaque des groupes djihadistes qui sèment la terreur dans la région depuis plus de deux ans, ont rapporté, mardi 21 avril, les médias locaux citant la police.

« *Les malfaiteurs (...) ont tué cruellement et diaboliquement 52 jeunes du village Xitaxi, dans le district de Muidumbe* » le 7 avril, a déclaré le porte-parole de la police, Orlando Mudumane, cité par la radio nationale. Ce

« *massacre* », selon les mots employés par M. Mudumane, s'est produit lorsque les jeunes du village ont refusé de rejoindre les rangs des islamistes. « *Les jeunes ont résisté, ce qui a provoqué la colère des "malfaiteurs"* », a-t-il poursuivi. Selon le porte-parole, les victimes ont été exécutées par balles, certaines d'entre elles décapitées.

Le groupe djihadiste responsable de cette attaque opère depuis octobre 2017 dans la province à majorité musulmane du Cabo Delgado, riche en importants gisements gaziers sous-marins, où il a multiplié les opérations meurtrières contre les populations civiles et les forces de sécurité.

Ces violences ont fait au moins 900 morts, selon un récent décompte de l'ONG Armed Conflict Location and Event Data Project (Acled), et causé le déplacement de plus de 150 000 personnes, selon les autorités.

Ces dernières semaines, ce groupe, désigné par les populations locales sous le nom d'« *Al-chabab* » (les jeunes en langue arabe) a brièvement occupé plusieurs villes de la province du Cabo Delgado.

A chaque fois, ces hommes armés y ont détruit des bâtiments officiels, des banques ou des infrastructures puis hissé un drapeau noir portant des inscriptions en langue arabe, avant de se replier. Dans plusieurs vidéos diffusées ensuite sur les réseaux sociaux, ces islamistes ont annoncé vouloir instaurer la loi islamique dans la région.

« *Nous ne voulons pas un gouvernement de mécréants, nous voulons le gouvernement de Dieu* », a affirmé l'un d'eux. Depuis quelques mois, des attaques sont revendiquées par

une branche régionale du groupe Etat islamique (EI).

Malgré les promesses maintes fois répétées du président mozambicain Filipe Nyusi, ni la police, ni l'armée, épaulées récemment par des entreprises de sécurité privées de la région, n'ont réussi à rétablir l'ordre.

La semaine dernière, le commandant en chef de la police, Bernardino Rafael, avait minimisé l'importance de ces attaques.

« *Aucune zone n'est aux mains des insurgés* », avait-il déclaré devant la presse, concédant toutefois des « *incursions criminelles* ». Son porte-parole Orlando Mudumane a assuré mardi à la radio nationale que les forces de sécurité étaient à la poursuite des auteurs de l'attaque.

« *Les forces de sécurité et de défense (armée) ont intensifié leurs opérations dans la région contre les insurgés afin de les neutraliser et de les déferer à la justice pour qu'ils rendent compte de leurs crimes de haine* », a-t-il déclaré. Les forces de sécurité mozambicaines sont régulièrement épinglées par les ONG pour des atteintes aux droits humains contre les civils et la presse dans la région. Reporters sans frontières (RSF) s'est dit la semaine dernière « *extrêmement préoccupée* » par la disparition d'un journaliste mozambicain.

L'Union européenne (UE) a récemment fait part de sa « *grande inquiétude sur la détérioration* » de la situation sécuritaire dans le nord du Mozambique.

## ❖ Sahel

**Ecofin Hebdo - Moutiou Adjibi Nourou  
avril 2020**

Le 16 février 2014, quelques mois seulement après l'insurrection djihadiste au Mali, cinq Etats du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont décidé de créer une force commune pour combattre la violence dans la région, devenue le nid de plusieurs organisations terroristes.

Avec un budget d'opérationnalisation estimé à 400 millions d'euros, l'organisation s'est vu confier la tâche de ramener l'ordre dans le chaos sahélien. Six ans après sa création, force est de constater que le G5 Sahel végète toujours, entre promesses de financement non tenues, recrudescence de la violence et paupérisation des populations.

Malgré une force de plus de 5000 hommes provenant de ses Etats membres, la force conjointe du G5 Sahel n'a pas réussi à contenir la violence dans le Sahel. Bien que l'appui de la force française Barkhane ait permis d'enregistrer quelques succès, le bilan reste globalement morose dans la région.

Selon les statistiques de l'ONU, le nombre de personnes tuées par les violences terroristes au Burkina Faso, au Mali et au Niger a même été multiplié par cinq en trois ans, passant de 770 morts en 2016 à 4000 en 2019. Rien qu'au Burkina Faso, le nombre de personnes tuées est passé de 80 en 2016 à plus de 1800 en 2019.

Cette recrudescence des violences terroristes est, entre autres, due à une multiplication des groupes terroristes qui établissent des bases dans le désert saharien afin de mener des incursions dans les pays du Sahel.

Ces dernières années, de nouvelles organisations terroristes telles que l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) ont vu le jour. Grâce au trafic d'armes, de drogues ou d'êtres humains, ces groupes étendent de plus en plus leur influence dans la région.

De plus, à ces violences terroristes s'ajoutent désormais des conflits intercommunautaires qui compliquent le travail déjà difficile des forces de sécurité sur le terrain.



Le 23 mars 2019, le massacre d'Ogossagou, au Mali, qui avait fait plus de 157 victimes dans un village peuhl, a permis de révéler l'étendue des tensions communautaires dans la région, parfois alimentées par les groupes terroristes. Pour de nombreux observateurs, l'inefficacité de la force conjointe est l'un des facteurs favorisant l'expansion du terrorisme dans la région.

Sur les plans social et humanitaire, le bilan est loin d'être reluisant. Malgré l'aide apportée par plusieurs organismes internationaux, l'extrême pauvreté reste un mal endémique dans la région. L'ONU estime que plus de 1,2 million de personnes ont dû quitter leur pays dans la région du Sahel.

Rien qu'au Burkina Faso, le nombre de personnes déplacées a décuplé entre 2016 et 2019 pour atteindre environ un demi-million, en plus des 25 000 personnes qui ont trouvé refuge dans d'autres pays.

Au fil des ans, ces déplacements forcés ont engendré une véritable crise au niveau de la sécurité alimentaire ou de l'éducation des enfants. D'après l'Unicef, « *les femmes et les enfants sont les premières victimes de la violence* ». Les conflits dans le Sahel ont un impact dévastateur sur l'accès à la nourriture, à l'eau et aux soins, avec un risque accru de propagation de maladies infectieuses.

D'après les estimations de l'Unicef, plus de 709 000 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë sévère (MAS) au Mali, au Burkina Faso et au Niger, en 2020. D'autre part, plus de 4,8 millions de personnes pourraient être en situation d'insécurité alimentaire.

Entre avril 2017 et décembre 2019, la recrudescence des attaques contre les établissements scolaires, les enseignants et les élèves ainsi que les fermetures d'écoles ont été multipliées par six dans le Sahel central.

On estime que plus de huit millions d'enfants de 6 à 14 ans n'y sont pas scolarisés, soit près de 55 % des enfants de la région s'inscrivant dans cette tranche d'âge. D'après la Banque mondiale, « la plupart des élèves de sixième année du primaire, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ne possèdent pas les connaissances requises en lecture ou en calcul ».

Une situation qui pourrait à terme peser sur « la croissance économique et la réduction de la pauvreté » dans les pays de la région.

Le premier facteur expliquant l'inefficacité du G5 Sahel est la difficulté d'accès aux ressources financières.

En effet, selon les statistiques de la Banque mondiale, les cinq pays du G5 Sahel figurent parmi les plus pauvres au monde. De ce fait, l'organisation se retrouve fortement dépendante de l'aide étrangère pour son opérationnalisation.



Malheureusement, la concrétisation des promesses d'aide faites par la communauté internationale en faveur des pays du G5 Sahel tarde à prendre forme. En 2018, les donateurs

étrangers s'étaient engagés à décaisser 400 millions d'euros pour rendre opérationnelle la force conjointe.

A ce jour, ce financement n'a toujours pas été bouclé au grand dam des dirigeants du G5 Sahel.

« Sur ces 400 millions, rien jusqu'à ce jour n'a été versé », a notamment déploré, fin 2019, le président tchadien Idriss Deby, condamnant un « manque de solidarité » de la communauté internationale.

La lenteur des décaissements promis par les pays européens est essentiellement due au fait que leur perception de l'urgence au Sahel n'est pas la même que celle des pays directement touchés.

Dans un entretien accordé à l'Agence Ecofin, Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), explique :

« [ce qui explique cette lenteur, Ndlr] c'est la question de la lisibilité de l'urgence qu'il y a pour faire face aux défis sécuritaires et la nécessité d'opérationnaliser cette force. Je crois que les approches adoptées çà et là pour fournir des équipements ont beaucoup retardé la réponse aux attentes de ces pays ».

Pourtant, ajoute-t-il « les urgences sont là et à tous les niveaux ».

Au-delà de l'aspect sécuritaire, cette lenteur des bailleurs de fonds à rendre disponibles les financements promis affecte également la mise en œuvre des projets de développement dans la région.

Fin 2018, le G5 Sahel dévoilait à Nouakchott un programme d'investissement prioritaire (PIP) pour les cinq pays membres de l'organisation.

Estimé à 1,9 milliard d'euros, ce PIP regroupe environ 40 projets de développement répartis sur plusieurs axes (la défense et la sécurité ; la gouvernance ; les infrastructures ; la résilience et le développement humain) et est prévu pour s'étaler sur la période 2019-2021.



Malheureusement, près de deux ans après la Conférence de coordination des partenaires et bailleurs de fonds pour le financement du PIP, force est de constater que ces investissements semblent être restés à l'état de projets. En effet, seulement 13% du budget prévu pour le PIP a été mobilisé par les pays du Sahel.

Alors que leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux se sont engagés à fournir plus de deux milliards d'euros à l'organisation, ce financement se fait toujours attendre. Sur le terrain pourtant, les violences continuent de faire des ravages au sein d'une population qui semble livrée à elle-même.

Si pour certains experts, le G5 Sahel doit miser en priorité sur les partenaires multilatéraux tels que la Banque mondiale qui se dit prête à investir 7,5 milliards de dollars dans les pays de la région entre 2020 et 2023, pour d'autres il est essentiel de trouver des mécanismes de financement africains aux problèmes africains.

Pour Abdoul Salam Bello, chercheur au Centre africain de l'Atlantic Council à Washington, la difficulté que rencontrent les pays du Sahel dans la concrétisation du PIP est d'abord due au fait que « *la mise en œuvre de projets de développement se fait sur un temps long* ». Lors d'un entretien accordé au magazine français Le Point, le chercheur souligne : « *Au-delà de la question du financement, ce qu'il faut revoir, ce sont les mécanismes de concrétisation des projets sur place. Car même si de nombreuses promesses de dons se font encore attendre, les acteurs du développement ont affiché leur volonté de changer les choses. La question est maintenant de savoir comment leur argent, dont une partie a déjà été touchée par le G5 Sahel, se traduit en projets sur le terrain* ».

Six ans après sa création, une question peut légitimement être posée au vu du piteux bilan de l'organisation : le G5 Sahel était-il la réponse la plus pertinente au problème du terrorisme qui sévit dans la région et plus largement sur le continent africain, voire dans les pays européens ? Pour les dirigeants africains, la nécessité de la création d'une telle institution n'est absolument pas à remettre en cause, malgré les difficultés qu'elle traverse.

Smaïl Chergui explique : « *Je crois qu'on ne peut que rendre hommage à un certain nombre de nos Etats membres qui unissent leurs forces pour répondre de manière ad hoc à un danger qui les guette tous. Je crois que la position de l'Union africaine est très claire, nous avons soutenu [...] cette force, comme nous avons par le passé soutenu aussi la force multinationale mixte sur le lac Tchad. Donc ce sont des réactions que je trouve naturelles face à un danger qui nous guette tous. Ce que nous disons c'est que ces forces-là doivent s'inscrire dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine, et rendre compte, de manière régulière, au conseil de paix et de sécurité de leurs activités pour nous permettre de continuer à les soutenir et d'identifier leurs besoins réels. Ce, pour que non seulement l'Afrique, mais également les partenaires et également les Nations unies puissent coordonner le soutien nécessaire à cette force* ».

Malheureusement, l'argent étant le nerf de la guerre, des inquiétudes subsistent quant à la capacité du G5 Sahel à gagner la sienne face aux groupes terroristes. Les pays du continent en général et ceux du Sahel en particulier peinent eux-mêmes déjà à mobiliser des recettes internes de façon suffisante pour assurer leurs projets de développement.

Et dans un contexte de difficulté d'accès aux investissements, alors que l'UA lutte elle-même encore pour assurer son autonomie financière, on se demande si le G5 Sahel pourra dans un futur proche,

traduire ses stratégies en actions concrètes sur le terrain. Pour l'instant, les financements manquent et le terrorisme, lui, n'attend pas.

« *Comme ces pays mêmes [du G5 Sahel, NDLR], nous voyons que malgré cette volonté, ce soutien qui leur a été promis n'est pas au rendez-vous* », déplore Smaïl Chergui. « *Donc nous voyons que le terrorisme, loin de se réduire est en train plutôt de s'élargir à d'autres régions comme les frontières avec le Burkina Faso et le Niger, voire plus loin* ».

### ❖ Soudan et Soudan du Sud sur la question d'Abiyé

French.china.org.cn- 29 avril 2020

Les efforts du Soudan pour enrayer la propagation de la pandémie de COVID-19 retardent le déploiement de nouvelles unités de la police onusienne à Abiyé et dans d'autres régions frontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud, a indiqué le chef des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix.

Dans un compte-rendu devant le Conseil de sécurité de l'ONU des activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abiyé (FISNUA), il a estimé que la situation sécuritaire y demeurerait instable, citant la montée des tensions entre les tribus Ngok Dinka et Misseriya, ainsi que la criminalité croissante et la présence d'éléments armés, dont certains ont échangé des coups de feu avec les troupes de la FISNUA. Abiyé est une ville frontalière au cœur d'une région dont les autorités de Khartoum et de Juba revendiquent chacune le contrôle.

M. Lacroix a noté que bien que les relations entre les deux pays aient connu des améliorations, il est peu probable qu'on enregistre des progrès sur la détermination du statut final de ce territoire contesté, lequel est administré de facto par les deux Etats. Pour l'heure, l'Union africaine est de son côté sollicitée pour devoir traiter d'autres priorités. En conséquence, selon M. Lacroix, le déploiement de trois unités de police constituées (UPC) est confronté à de "sérieux retards" en raison des restrictions de voyage mises en place par le gouvernement soudanais pour lutter contre le nouveau coronavirus.

"Le processus de déploiement de la première UPC identifiée en provenance d'Ethiopie était bien avancé début mars avec l'achèvement de la visite préalable au déploiement dans la zone de la mission", a-t-il déclaré aux membres du Conseil par visioconférence. "Cependant, toutes les autres étapes ont dû être suspendues en raison de l'épidémie de pandémie de COVID-19", a-t-il indiqué, ajoutant que, bien qu'aucun cas de virus n'ait été enregistré parmi le personnel de la FISNUA, les

équipes médicales visitent tous les sites et secteurs pour vérifier l'état de préparation de la mission.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé mardi un total de 275 cas confirmés de COVID-19 et 22 décès au Soudan, ainsi que six cas confirmés sans décès au Soudan du Sud. La FISNUA a été créée par le Conseil de sécurité en juin 2011 après un embrasement du conflit peu avant l'indépendance du Soudan du Sud.

### ❖ Afrique - Dette commerciale

Alain Faujas - 2 mai 2020

Les créanciers privés des pays africains sont inquiets. La crise économique provoquée par la pandémie du Covid-19 sur le continent affecte gravement les recettes et les budgets publics et réduit leurs capacités financières pour rembourser leurs dettes. D'autre part, pour amortir la récession qui s'annonce catastrophique dans les pays pauvres, le G20, le FMI et la Banque mondiale ont appelé à la suspension du service de leur dette par les créanciers publics, mais aussi par les créanciers privés.

Ceux-ci ont donc bombardé l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) de questions pour savoir s'ils risquent de perdre tout ou partie de l'argent qu'ils ont prêté sous une forme ou une autre aux gouvernements et aux entités publiques africaines.

L'agence de notation S&P leur a répondu très clairement le 29 avril : « Parmi les 22 États que nous notons en Afrique, 19 sont classés en catégorie spéculative (BB+ et en dessous).

Quatre d'entre eux, **l'Angola, le Mozambique, la RDC et la Zambie**, figurent dans la catégorie CCC et sont extrêmement vulnérables aux changements de climat des affaires et d'environnement économique qui sont actuellement aggravés par la pandémie. Nous pensons qu'ils risquent plus que les autres de faire défaut sur leur dette commerciale ».

Les autres pays « spéculatifs », mais mieux classés, sont l'Afrique du Sud (BB), le Bénin, le Kenya, le Rwanda et le Sénégal (B+), le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Cameroun, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Togo et l'Ouganda (B), le Congo-Brazzaville et le Nigeria (B-).

La dette extérieure des 19 pays classés dans la catégorie spéculative par S&P est détenue par des créanciers multilatéraux pour 31 %, par des créanciers bilatéraux pour 30 % et par des créanciers privés pour 39 %. Les pays dont la dette ne présente pas de danger à court terme sont le Botswana

(BBB+), le Maroc (BBB-) et Sainte-Hélène (BBB-), selon S&P.

S&P affine et relativise cependant la dangerosité des dettes africaines.

En effet, bien que le Congo-Brazzaville, le Mozambique et le Cap-Vert aient les stocks de dettes domestique et extérieure les plus élevés en pourcentage de leur produit intérieur brut (PIB) (plus de 100 % pour chacun d'entre eux), ils bénéficient de taux bas obtenus auprès de bailleurs publics de long terme et les montants de leurs remboursements et paiements sont faibles, ce qui rend leur dette moins dangereuse que celle de l'Angola, toute aussi élevée.

13 pays ne disposent pas de réserves en devises suffisantes pour couvrir leurs passifs externes à court terme. Si l'on en retire les pays membres de l'Uemoa et de la Cemac qui bénéficient de la garantie de la France, tandis que le Cap-Vert maintient une convertibilité fixe en euro grâce au soutien implicite du Portugal.

Restent donc six pays, la Zambie, l'Éthiopie, le Mozambique, le Ghana, le Nigeria et le Kenya « qui pourraient être en difficulté s'ils perdaient l'accès aux marchés de capitaux ou aux prêts concessionnels du FMI, de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de développement ».

L'agence veut rassurer ses clients sur ses méthodes de notation. Elle ne considère pas la suspension du service de la dette publique des États africains comme un défaut de remboursement et ne dégradera pas les pays qui en profiteront.

En ce qui concerne une suspension éventuelle du service de la dette « commerciale » ou privée, S&P estime qu'elle constitue en temps ordinaire un défaut, mais qu'en l'occurrence, les suspensions seront évaluées au cas par cas.



**❖ Ouganda****french.china.org.cn - 3 mai 2020**

L'armée ougandaise a annoncé avoir pris des mesures pour arrêter la propagation du COVID-19 parmi ses troupes en Somalie et en Guinée équatoriale après que l'un de ses soldats eut été testé positif au virus. Richard Karemiré, porte-parole de l'armée ougandaise, a déclaré à Xinhua par téléphone que des directives pour la prévention, la surveillance, la gestion des cas et le traitement du COVID-19 avaient été établies pour protéger les troupes en service dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et le renforcement des capacités en Guinée équatoriale.

Il a ajouté que les équipes médicales militaires pourraient traiter tous les cas confirmés de COVID-19 signalés respectivement en Somalie et en Guinée équatoriale.

"Si nous obtenons des cas supplémentaires, les équipes médicales les traiteront selon la procédure maintenant établie. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter", a déclaré M. Karemiré. L'armée ougandaise a déclaré jeudi que l'un de ses soldats en Somalie avait été testé positif pour la maladie. En conséquence, selon M. Karemiré, le haut commandement de l'armée ougandaise a suspendu avec effet immédiat la rotation de ses troupes en Somalie et en Guinée équatoriale.

L'Ouganda compte quelque 6.000 soldats affectés à l'AMISOM et plus de 100 officiers en Guinée équatoriale qui contribuent au renforcement des capacités et à la professionnalisation de l'armée du pays d'Afrique de l'Ouest. L'Ouganda déploie des troupes en Somalie et en Guinée équatoriale sur une base rotationnelle d'un an.



## ❖ Nigeria

**Air et Cosmos - Boquet Justine**

**7 mai 2020**

Sierra Nevada Corporation a annoncé le 17 avril que le premier A-29 Super Tucano destiné au Nigeria avait réalisé son premier vol avec succès. L'essai a été mené en Floride, depuis la ville de Jacksonville où se situe la chaîne de production. Ce premier vol a permis de valider les capacités de l'appareil et d'évaluer les équipements à bord.

La livraison du premier appareil est attendue pour 2021. Auparavant, une phase de formation des pilotes sera dispensée dans le Colorado. Au total, rappelons que douze appareils ont été commandés par le Nigeria.

## ❖ Ethiopie – Egypte – Soudan

**Le Monde - mai 2020**

Les Etats-Unis et la Banque mondiale parrainent depuis novembre 2019 des discussions visant à trouver un accord entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan. Le Soudan a annoncé mardi 12 mai qu'il rejetait l'accord proposé par l'Ethiopie concernant le remplissage du réservoir d'un méga-barrage controversé qu'Addis-Abeba construit sur le Nil, en raison de « *problèmes techniques et juridiques* ».



« *Je ne peux pas accepter la signature d'un accord partiel pour la première phase [de remplissage du réservoir], car cela pose des problèmes techniques et juridiques qui doivent être réglés* », a déclaré le premier ministre soudanais Abdallah Hamdok, selon un communiqué du ministère soudanais de l'irrigation. M. Hamdok répondait à un message reçu de son homologue éthiopien Abiy Ahmed l'exhortant à signer le document.

Le Soudan et l'Egypte craignent que le barrage de 145 mètres de haut ne restreigne leur accès à l'eau lorsque le réservoir commencera à être rempli en juillet, selon la date indiquée par l'Ethiopie. Hamed

Saleh, le négociateur en chef pour le Soudan dans les discussions sur le barrage sous la houlette de l'administration américaine, a pour sa part souligné le problème de « *l'impact environnemental et social à long terme* » du barrage.

Appelé à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le grand barrage de la Renaissance (GERD) que l'Ethiopie construit sur le Nil Bleu (qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil) est une source de fortes tensions entre Addis-Abeba et Le Caire depuis 2011.

Après neuf années de blocage dans les négociations, les Etats-Unis et la Banque mondiale parrainent depuis novembre 2019 des discussions visant à trouver un accord entre les trois pays.

Si l'Egypte s'inquiète en particulier pour son approvisionnement en eau, le Soudan pourrait en tirer certains avantages comme la fourniture d'électricité utile au développement et la régulation des crues du fleuve. « *Le seul moyen de parvenir à un accord complet est de faire revenir toutes les parties à la table des négociations maintenant* », a appelé M. Hamdok.

Le Nil, qui coule sur quelque 6 000 kilomètres, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'est.

## ❖ Algérie

**RFI - 5 mai 2020**

Jusqu'ici l'armée algérienne se concentrait exclusivement sur la défense du territoire national. Mais dans l'avant-projet de la nouvelle Constitution algérienne, divulgué la semaine dernière, elle aurait désormais la possibilité d'intervenir hors des frontières nationales. Un changement constitutionnel et militaire de taille qui suscite le débat.

Plusieurs observateurs s'accordent à dire que l'article 95 de l'avant-projet de la nouvelle Constitution algérienne est le plus important parmi les amendements proposés. Il stipule que « *le chef de l'État décide de l'envoi des troupes à l'étranger après approbation à la majorité des deux tiers par le Parlement.* »

Pour beaucoup d'Algériens, cette proposition de l'article 95 marque un changement de la doctrine militaire. Akram Kharief, spécialiste des questions militaires et animateur du blog Menadefensa, trouve « *cette décision totalement inopportune. Les Algériens s'interrogent beaucoup sur l'urgence d'une telle décision dans cette période de transition.* »

Quant à l'expert stratégique Ismaïl Mearaf, il considère lui, que « *l'Algérie se met ainsi au service des États-Unis pour aller en Libye ou même au Yémen* ». Selon lui, le président mal élu « *a besoin d'un soutien étranger pour acquérir la légalité que le peuple algérien ne lui a pas accordé.* »

D'autres experts affirment que l'Algérie du président Tebboune se dirige vers une nouvelle approche pour participer à des projets internationaux. Elle « *veut réacquérir une position qu'elle avait perdue* » durant les dernières années de l'ère Bouteflika.

### ❖ Afrique - France Estelle Maussion - 20 mai 2020

Le conseil des ministres français a adopté le 20 mai un projet de loi qui modifie son accord monétaire avec les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), faisant suite à la réforme surprise du franc CFA annoncée en décembre.

C'est un pas de plus vers la fin du franc CFA. À l'issue du conseil des ministres de ce 20 mai, la France a adopté le projet de loi qui valide la réforme de l'accord monétaire qui lie Paris aux huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Conformément à l'annonce surprise du 21 décembre à Abidjan, le texte prévoit la fin de la centralisation des réserves de change des États d'Afrique de l'Ouest auprès du Trésor français. Autrement dit, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ne devra plus déposer la moitié de ses réserves de change auprès de la Banque de France, obligation qui était perçue comme une dépendance humiliante vis-à-vis de la France par les détracteurs du franc CFA.

Le document prévoit également le retrait de la France des instances de gouvernance dans lesquelles elle était présente, notamment au sein de la BCEAO.

« La place de la France se transforme donc pour devenir celle d'un simple garant financier, peut-on lire dans le compte rendu du conseil des ministres. Ce nouveau positionnement permet d'accompagner

l'Uemoa dans sa volonté de s'inscrire dans le projet de monnaie unique à l'échelle de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) », indique encore le document.

Dans le cadre de cette réforme, Alassane Ouattara avait annoncé, en compagnie d'Emmanuel Macron, que les pays de l'UEMOA avaient également décidé de changer le nom de leur monnaie, le très contesté franc CFA, qui devrait désormais s'appeler l'Eco, un point qui cristallise les tensions entre les pays africains.

Début février, le Nigeria a ainsi demandé un report du lancement de l'Eco, arguant que les critères de convergence établis dans la feuille de route des pays membres de la Cedeao et nécessaires à la mise en place de la future monnaie, n'étaient pas encore remplis.



## ❖ Côte d'Ivoire-Burkina

## Jeune Afrique avec AFP

25 mai 2020

L'opération « Comoé », du nom du fleuve qui traverse les deux pays, s'est déroulée au nord-est de la ville de Ferkessedougou, en Côte d'Ivoire, et au sud de Banfora, au Burkina. Selon l'état major ivoirien, une « base terroriste » a été détruite à Alidouougou, côté burkinabè.

Huit « terroristes » ont été tués et 38 suspects interpellés, dont 24 au Burkina et 14 en Côte d'Ivoire, avant d'être remis aux services de renseignements. Des armes, munitions, clés USB et téléphones portables ont également été saisis lors de l'opération.

Dans un communiqué, l'armée ivoirienne assure que « la zone est sous contrôle » et souligne la « satisfaction des deux états-majors » et les « excellents résultats obtenus grâce à la parfaite coordination entre les deux armées » lors de cette opération conjointe entre les armées ivoiriennes et burkinabè, présentée comme une première.

Des combats ont notamment eu lieu dans la zone des villages de Tinadalla et Diambèh, au nord de Kong, la ville de la famille du président Alassane Ouattara, près de la frontière burkinabè, selon des habitants de la région rencontrés par un journaliste de l'AFP. Ceux-ci font état d'une forte présence militaire dans le secteur.

D'après un habitant de Tindalla, des hommes suspects étaient présents dans la zone depuis plus d'un mois, allant et venant d'un côté et de l'autre de la frontière burkinabè.

L'armée ivoirienne assure qu'« aucune base terroriste n'existe sur le territoire ivoirien » mais note que celui-ci « a peut-être pu servir de zone refuge lors des précédentes offensives » de l'armée burkinabè.

Samedi, une source sécuritaire burkinabè avait toutefois indiqué que toute l'opération s'était déroulée en « territoire ivoirien ». Un soldat burkinabè blessé pendant l'opération a été hospitalisé à Korhogo, en Côte d'Ivoire), a assuré un militaire burkinabè.

« Les deux armées se sont rassemblées. Il n'y a plus de possibilité de s'échapper. C'est cela qui nous a permis d'avoir des résultats tangibles. Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. C'est une première mais je peux vous assurer que ce ne sera pas la dernière », a affirmé à la presse le chef d'état-major burkinabè, le général Moïse Miningou, à l'issue d'une rencontre vendredi avec son homologue ivoirien en Côte d'Ivoire.

« Il est nécessaire pour nous de nous unir pour faire face à la menace. Eux (les terroristes), ils ont réussi à le faire. Ils arrivent à se solidariser entre groupes armés terroristes. Si nous ne le faisons pas, évidemment, on perdra la guerre », a commenté le chef d'état-major ivoirien, le général Lassina Doumbia.

L'opération a toutefois connu un raté, avec l'arrestation du chef d'escadron de la gendarmerie de Kong, pour avoir communiqué à un civil des informations confidentielles au sujet de

l'opération, selon des éléments de l'enquête.

Ce qui a « sans doute » permis à certains jihadistes de s'enfuir, selon une source sécuritaire. La présence de jihadistes au nord du parc national de la Comoé avait été détectée depuis plus d'un an.

Selon des sources sécuritaires, il s'agissait de militants opérant au Burkina, qui venaient chercher refuge du côté ivoirien de la frontière. Le Burkina fait face à des attaques jihadistes qui ont fait près de 900 morts depuis 2015.

Des sources sécuritaires ont affirmé à l'AFP dimanche que 13 « jihadistes » avaient été tués samedi lors d'un « accrochage » avec l'armée dans le nord du pays. Vendredi, une attaque a fait trois morts dont un soldat dans l'est.



## ❖ Afrique – UE - Allemagne

### Gregor Link - 3 juin 2020

La pandémie du coronavirus agit comme un catalyseur dans la ruée des grandes puissances pour un nouveau partage de l'Afrique. L'impérialisme allemand voit la crise comme l'occasion d'affirmer ses intérêts géopolitiques mondiaux par des moyens militaires. Ces derniers jours, le Bundestag (parlement) a décidé de développer ou prolonger deux de ses opérations militaires. Outre en Libye, au Mali et en Somalie, l'armée allemande pourrait désormais intervenir en Mauritanie, au Burkina Faso, au Tchad et au Niger.

Le Bundestag a donné à une large majorité le signal d'une escalade massive du déploiement militaire allemand dans la région du Sahel. Le déploiement de 1100 soldats de la Bundeswehr (armée allemande) au Mali sous l'égide de la mission MINUSMA des Nations Unies (ONU) a été prolongé. Dans le même temps, la formation des troupes africaines a été élargie.

La résolution du Bundestag prévoit que le programme de la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM), qui existe depuis sept ans, sera prolongé jusqu'en mai 2024 et étendu à toute la région du Sahel. Cela signifie qu'à l'avenir, les soldats européens formeront également les forces armées des régimes pro-occidentaux du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Le Conseil européen avait déjà créé le mandat correspondant il y a une semaine. Au Mali, la « mission de formation » de l'EUTM a jusqu'à présent mis sur pied une armée de 20 000 soldats.

Cependant, dans un récent éditorial, Lorenz Hemicker, rédacteur politique de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, estime que les résultats obtenus jusqu'à présent sont insuffisants. Il se plaint de ce que les forces armées maliennes ne sont pas encore capables de « combattre l'insurrection par elles-mêmes », bien que la Bundeswehr apprenne aux troupes gouvernementales « les meilleures tactiques dans les combats de ville et de maisons ».

Pour cette raison, le nouveau mandat prévoit que la mission sera renforcée par l'Allemagne avec 100 soldats supplémentaires. Les troupes du régime de Bamako, haïes par la population, pourront ainsi entrer en action à l'avenir, accompagnées de 450 « formateurs » allemands. La Bundeswehr incite ainsi de violents affrontements entre soldats allemands et milices d'opposition locales, qui pourraient à leur tour servir de prétexte au déploiement de drones de

combat armés dans la région. Un drone de combat Heron non armé est en service au Mali depuis 2016.

En outre, la mission EUTM est transférée de Koulikoro, dans le sud du Mali, directement vers la zone de guerre à l'intérieur du pays. La nouvelle base sera située à Sévaré, près de Mopti, où sévissent les plus lourdes batailles entre troupes gouvernementales et milices. A quelques kilomètres seulement, des inconnus avaient assassiné en mars les habitants du village d'Ogossagou, dont de nombreuses femmes et enfants. Comme des témoins oculaires l'ont dit à la radio *Deutschlandfunk* à l'époque, les assassins comprenaient des hommes lourdement armés dans des uniformes de l'armée malienne.

Ils étaient équipés « de gilets pare-balles et d'armes modernes, comme les a l'armée malienne », a rapporté un témoin. Les troupes du gouvernement malien s'étaient, selon leurs propres déclarations, « retirées » du village quelques heures plus tôt et n'étaient retournées sur les lieux du massacre que quelques heures plus tard, bien que les villageois aient envoyé des appels de détresse désespérés aux autorités. Depuis des années, le régime malien commet des atrocités contre la population civile.

Un rapport présenté au Conseil de sécurité des Nations Unies a fait état d'au moins trois « attaques contre des civils » en 2018, y compris une « exécution en masse présumée, avec 44 morts » et une attaque contre un marché du bétail dans lequel « 12 civils ont été tués ». Les enquêteurs de l'ONU ont également découvert plusieurs fosses communes. En 2019, la *Süddeutsche Zeitung*, qui soutient également l'intervention militaire allemande, a écrit que le régime soutenait des « milices qui terrorisaient la population afin d'imposer son influence dans les régions contestées ».

Cette politique est désormais étendue au Niger, au Burkina Faso, à la Mauritanie et au Tchad dans l'intérêt de l'impérialisme allemand et européen. Un document de stratégie de l'Institut science et politique affirme que « les forces de sécurité régionales » sont en effet « une partie du problème », mais « sans elles, cela ne peut marcher. »

Étant donné que « la sortie de la crise du coronavirus mettrait temporairement tout le reste à l'arrière-plan », le gouvernement allemand devait œuvrer pour « inclure des pays comme le Burkina Faso et le Niger et mieux relier toutes les missions [au Sahel]. »

*Au départ*, l'accent devrait être mis sur les projets civils et médicaux, plutôt que sur les capacités militaires [accent ajouté].»

En d'autres termes, sous le prétexte de la lutte contre le COVID-19, les troupes de la Bundeswehr et les « forces de sécurité régionales » meurtrières formées par l'Union européenne devraient « lier » leur force de combat à la mission onusienne MINUSMA et à l'opération militaire française Barkhane. La MINUSMA comprend jusqu'à 15 200 soldats et policiers étrangers, stationnés au Mali, et fut lancée « à la suite de l'opération Serval » afin de « stabiliser » la situation. Barkhane, la mission qui a succédé à Serval, compte à son tour officiellement 3 000 soldats français pour des mesures de « contre-insurrection » et l'élimination d'« islamistes », ainsi que des forces spéciales et des mercenaires de la Légion étrangère.

En plus de l'accès à l'or, à l'uranium et à la main-d'œuvre, la participation aux opérations militaires de la région est, du point de vue allemand, particulièrement axée sur la lutte contre ce qu'on appelle la « migration illégale », c'est-à-dire le recours à la force armée pour combattre les réfugiés désespérés.

### ❖ **Ethiopie – Somalie – Somaliland** ISS Peter Fabricius - 5 juin 2020

On 1 June, Somaliland's President Muse Bihi Abdi officially inaugurated the first 12 km of Berbera Corridor, a trade and transport route that connects landlocked Ethiopia to Somaliland's Port of Berbera on the Gulf of Aden. The Addis Ababa-Berbera highway is being funded by the United Arab Emirates (UAE) and the Abu Dhabi Fund for Development. Together with the US\$442 billion expansion of the Port of Berbera by another Emirati company, Dubai's DP World, the highway will turn Berbera into a major regional trading hub.

On one level, Somaliland is merely investing in what is likely to be a lucrative commercial venture, attracting more exports and imports from its much bigger and richer neighbour. But the Berbera highway clearly also has a more strategic purpose – to put an important political fact on the ground. That is, to make Berbera an integral part of Ethiopia's economic network – and therefore also Somaliland.

To the degree that Berbera becomes indispensable for Ethiopia, to that degree is Somaliland recognised –

though only implicitly of course – as an independent state.

Achieving such recognition has been Somaliland's eternal quest – so far with no apparent success. Neither Ethiopia nor any other country explicitly recognises it as a sovereign nation. All officially still consider it to be a wayward province of Somalia. And there are no signs on the immediate horizon that any country is about to take the plunge and be the first to recognise the independent state of Somaliland. Yet because of its implicit recognition of Somaliland, the Berbera Port-highway project has annoyed Somalia. Two years ago when Somaliland and DP World ceded 19% of the Berbera Port project to Ethiopia, Somali President Mohamed Abdullahi Mohamed Farmaajo, without mentioning names, warned foreign countries and companies not to 'cross the line and put to question the sovereignty of Somalia.'

Ethiopian President Abiy Ahmed Ali's government duly pledged respect for Somalia's sovereignty a few months later. Yet Abiy, who ascended to Ethiopia's prime ministership in April 2018, has shown no signs of abandoning the Berbera project. The corridor is important to Ethiopia's strategic imperative of access to the sea.

This is especially because cooling relations with Djibouti since Abiy's rapprochement with Eritrea have placed something of a question mark over Ethiopia's main maritime outlet through that country.

However Abiy, the 2019 Nobel Peace Prize winner, is also exercising diplomatic skill. In February this year he hosted a meeting between Farmaajo and Bihi in Addis Ababa to try to help them patch up their quarrel.

The encounter seems to have borne some fruit as the United Nations Secretary-General's Special Representative for Somalia, James Swan, told the Security Council earlier this month that 'in regard to Somalia-"Somaliland" relations, we are encouraged that dialogue is ongoing at senior levels and that both sides have indicated a willingness to maintain communication and pursue further discussions.' Abiy's intervention as mediator is intriguing.

One might think it would be Somalia that would consider Ethiopia a biased referee since Addis Ababa has a material interest in the offending Berbera project. Also Ethiopia is one of only three countries – along with Djibouti and Turkey – to have opened consulates in Hargeisa, Somaliland's main city.

Conversely, though, Abiy would probably not want to see a peaceful Somaliland weakened by Mogadishu. Ethiopia shares a border with Somaliland that is almost as long as that with Somalia, and a strong Somaliland provides a buffer for Ethiopia against al-Shabaab. So Abiy is walking a delicate tightrope on this issue, it seems.

There is also a wider dimension to the Somali-Somaliland standoff. Middle East powers are pursuing proxy rivalries in the Horn, with the UAE backing Somaliland in part to counter Turkey and Qatar's courtship of Somalia.

What the secretive Somali-Somaliland negotiations to which Swan referred might produce is hard to envision. With Somaliland demanding complete independence and Somalia demanding complete unification, the theoretical compromise would be incorporation with a high degree of autonomy within what is already a federal Somali state.

But it's difficult to see Somaliland agreeing to that, and certainly not while Somalia remains locked in its bloody, existential struggle with al-Shabaab and protracted conflicts with federal states.

Ironically in his report, Swan urged that the commitment to dialogue and cooperation exhibited by Somalia and Somaliland should be extended to relations between the Somali federal government in Mogadishu and the federal member states.

That was a reminder that some of these states are just about as 'independent' in practice as Somaliland. Swan noted with regret that 'it has been more than a year since the President and all Federal Member State leaders have met.'

So one might think Farmaajo would want to get his own house in order before considering adding another fractious member to the family. On the other hand, despite putting more solid facts on the ground, Somaliland looks as though it will have to settle for de facto, not de jure, independence – at least for a long while.

### ❖ Sahel Niagalé Bagayoko - Le Point.fr 5 juin 2020

Les récentes révélations relatives à la gestion des budgets de la défense dans certains pays sahéliens rappellent, s'il en était encore besoin, la nécessité de ne pas concevoir la gestion de la sécurité sous le prisme exclusif des opérations menées sur le terrain. Pour être plus performant, le secteur de la défense et de la sécurité a aussi besoin de gouvernance démocratique.

Il est de fait rassurant de constater que, aujourd'hui, certains acteurs, trop souvent négligés lorsqu'il s'agit de traiter des questions sécuritaires, osent désormais se saisir du rôle qui leur revient en matière de supervision et de contrôle du secteur de la sécurité, de manière parfois timide mais de plus en plus affirmée.

Au premier rang de ces acteurs figurent tout d'abord les services d'inspection des forces armées qui exercent une fonction de contrôle interne au sein même des institutions de défense et de sécurité.

À cet égard, l'affaire révélée au Niger par l'audit du 17 février 2020 réalisé par l'Inspection générale des armées sur les commandes passées par le ministère de la Défense est particulièrement éloquent.

Ce document, intitulé « Rapport sur le contrôle a posteriori des marchés publics au ministère de la Défense », a révélé que

76 milliards de francs CFA (116 millions d'euros) ont été détournés entre 2014 et 2019.

Les surfacturations représentent 48,3 milliards de francs CFA (66 millions d'euros) et les montants pour le matériel non-livré s'élèvent à 27,8 milliards FCFA (42 millions d'euros), selon certains détails dévoilés par le site Internet Mondafrigue.

Douze sociétés (dont plusieurs fictives) sont citées dans ce rapport accablant qui détaille les contrats jugés frauduleux par les inspecteurs des armées. L'audit met ainsi en exergue des dizaines de contrats n'ayant pas été honorés, alors que les fournisseurs ont été partiellement ou en totalité payés pour les biens et services commandés.

À titre d'exemple, le ministère de la Défense a ainsi signé en 2017 un contrat avec Renault Trucks pour la livraison de matériel pour un montant de 25 milliards de francs CFA, dont 2,5 auraient été détournés, tandis qu'un contrat de 17 milliards passé avec Toyota aurait été l'objet d'une surfacturation de 4,4 milliards entre 2017 et 2019 : les noms de ces deux entreprises ont manifestement été usurpés par des sociétés nigériennes.

Sont aussi dénoncés l'achat de véhicules (camions, blindés et pièces détachées), la construction de hangars et de bâtiments militaires, l'acquisition de matériel de balisage de piste et d'éclairage, des contrats passés pour la maintenance d'hélicoptères d'attaque MI-35, ou encore le marché destiné à l'achat d'un système de protection anti-missile pour l'avion présidentiel – conclu en 2015 mais jamais installé sur l'appareil alors que des faux bons de livraisons et un procès-verbal de réception ont été retrouvés.



Il apparaît également que les financements extrabudgétaires, relatifs aux fonds destinés aux opérations extérieures et aux financements des partenaires, n'ont pu être examinés par les inspecteurs car ils n'ont pas fait l'objet de procédures de marchés publics. Par ailleurs, les inspecteurs se sont inquiétés de la gestion anarchique par le ministère de la Défense de la délivrance des certificats aux destinataires finaux, documents utilisés dans les transferts internationaux d'armes et de munitions (y compris celles fournies à titre d'aide) pour certifier que l'acheteur est l'ultime destinataire des matériels et ne prévoit pas de les transférer à une autre partie.

Ce rapport a été transmis dès février à la présidence de la République du Niger. Le ministre de la Défense lui-même a fait part de son indignation face à ces malversations, dans une conversation privée dont la teneur a été rendue publique à son insu. Cependant, le gouvernement nigérien a initialement fait état de son intention de poursuivre les auteurs des détournements dans un cadre administratif et de se limiter à demander le remboursement des sommes détournées.

Un deuxième rapport d'audit, datant du 29 mars, évoque ainsi des négociations entre les autorités et les fournisseurs concernés. Sous la pression, les autorités ont finalement transmis le dossier à la justice nigérienne le 7 avril 2020.

Les conditions de passation, d'exécution et de paiement de 177 dossiers sont en effet susceptibles de qualifications pénales, car elles violent notamment le décret n° 2013-570/PRN/PM du 20 décembre 2013 portant modalités particulières de passation des marchés de travaux, d'équipements, de fournitures et de services concernant les besoins de défense et de sécurité nationales. Cette affaire, désormais instruite par le procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, pourrait donner lieu à des inculpations pour faux et usage et de faux et détournements de fonds publics.

Les principaux bénéficiaires de la fraude identifiés pour l'heure sont Hima Aboubacar, dit « Petit Boubé » – milliardaire, époux de la fille de l'ancien président Baré Maïnassara, dont la société BRID A DEFCON est attributaire de plus de 75 % des marchés du ministère de la Défense nationale et qui concentre près de 40 % des surfacturations mises en cause par les auditeurs – et Aboubacar Charfo, qui de 2014 à 2018 a capté près de 58 milliards de francs CFA de marchés, dont 14,5 milliards surfacturés et près de 4 milliards non livrés. Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le colonel Boulama Issa Zana Boukar, a été limogé et remplacé par son adjoint, à l'issue d'une réunion du Conseil supérieur de défense : d'après certaines sources, il y aurait un lien avec l'affaire de détournement de fonds.

Les institutions supérieures de contrôle (Cours des comptes et équivalents), placées en dehors de la chaîne hiérarchique de l'administration, sont d'autres acteurs qui cherchent à affirmer leurs prérogatives en matière de suivi de la gestion publique et de la régularité des dépenses de défense et de sécurité. C'est ainsi qu'au Mali, le Bureau du Vérificateur général (VEGAL), créé en 2003 pour lutter contre la corruption, la mauvaise gestion et la délinquance économique et financière, a joué un rôle majeur dans le lancement d'investigations en la matière, bien que le Code de marché public limite sensiblement ses interventions dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Le VEGAL a en effet rédigé en 2014 un rapport relatif à la vérification de conformité et de performance de l'acquisition d'un aéronef et de la fourniture aux Forces armées maliennes (FAMA) de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation, ainsi que de véhicules et de pièces de rechange, impliquant convention entre le ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC) et la société GUO-Star.

Comme le rappelle Transparency International, ce rapport du VEGAL relevait un certain nombre de points de non-conformité portant essentiellement sur le choix de l'intermédiaire dans les acquisitions visées et sur les modalités de financement du marché. L'ancien Premier ministre Soumaylou Boubeye Maïga, qui avait été précédemment ministre de la Défense et des Anciens Combattants, avait dû réagir à ce document, après sa démission : l'ex-Premier ministre avait ainsi notamment invoqué, pour contester la légalité de la vérification, le secret-défense et l'article 8 du Code des marchés publics qui stipule en effet que tous les marchés susceptibles de secret-défense sont soustraits au contrôle du

Vérificateur, disposition qui a trait au contrôle d'achat d'équipements militaires et d'armements de la défense.

Cependant, en dépit de ses déclarations publiques, Soumaylou Boubeye Maïga avait répondu aux questions du VEGAL – comme en atteste l'annexe n°22 du rapport de l'institution financière relatant l'entrevue – et avait évoqué notamment le rôle joué dans les transactions par l'ancien ministre en charge du Budget, l'ancien ministre de l'Économie et l'ancien ministre en charge des Investissements.

Les Parlements sont d'autres acteurs dont l'intervention peut être cruciale en matière de contrôle budgétaire des dépenses de défense et de sécurité, lorsqu'ils ne sont pas paralysés par l'existence de majorités acquises de manière écrasante à la sphère exécutive. Le cas du Mali offre ici aussi un exemple intéressant. En effet, à la suite d'une requête émanant de l'opposition parlementaire, l'Assemblée nationale a adopté le 5 octobre 2019 une résolution portant création d'une Commission spéciale d'enquête parlementaire en vue de mener des investigations sur les faits de détournements et de malversations financières dans le secteur de la défense.

Dans une correspondance adressée au président de l'Assemblée nationale, Soumaila Cissé, alors chef de file de l'opposition et député à l'Assemblée nationale (enlevé depuis, en mars 2020, en pleine campagne pour sa réélection), avait en effet demandé que soit diligentée une enquête parlementaire sur des faits constitutifs de crimes de

corruption, de détournements de deniers publics, de favoritisme, de faux et usage de faux, de trafic d'influence, d'enrichissement illicite et de non-assistance à personnes en danger.

constitutifs de crimes de corruption, de détournements de deniers publics, de favoritisme, de faux et usage de faux, de trafic d'influence, d'enrichissement illicite et de non-assistance à personnes en danger.

Parmi ces faits figurent l'achat de l'avion présidentiel, l'achat d'équipements militaires, l'achat et la réparation d'hélicoptères PUMA, l'achat d'avions SUPER TUCANO et la formation de pilotes à des tarifs exorbitants. Les faits dénoncés ont été jugés susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale ainsi qu'aux procédures de passation des marchés publics.

La durée du mandat de cette Commission spéciale d'enquête, composée de 15 députés, avait été fixée à deux mois. Bien que ses travaux n'aient pas abouti, il est important de mentionner cette initiative qui témoigne des efforts de l'institution parlementaire dans son ensemble pour exercer les pouvoirs qui lui sont reconnus par la Constitution, au-delà des seules prérogatives de la Commission Défense Nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile (CDNSPC).

Les organisations de la société civile ont également démontré dans ces affaires le rôle actif qu'elles peuvent jouer en matière de contrôle public du secteur de la défense et de la sécurité, à travers leurs actions de plaidoyer et d'interpellation.

Au Niger, l'opposition et la société civile ont ainsi organisé des

manifestations pour exiger du gouvernement la publication du rapport d'audit du ministère de la Défense nationale et sa transmission à la justice. Selon la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), trois personnes sont décédées et plusieurs manifestants, dont huit leaders de la société civile, ont été interpellés lors de ces protestations publiques du 15 mars 2020, qui avaient été interdites dans le cadre de la prévention du Covid-19.

D'autres responsables de la société civile se sont aussi exprimés sur les réseaux sociaux, à l'instar de l'opposant Ibrahim Bana, interpellé avant d'être libéré, en raison de ses allégations relatives à l'utilisation frauduleuse de certificats d'utilisateur final « E.U.C. », qui peut laisser craindre selon lui des livraisons de matériel, y compris d'armement lourd (missiles), à des personnes ou groupes en dehors de l'État du Niger, qui ne pouvaient pas procéder à ces achats en leur nom propre sur le marché international.

Par ailleurs, l'organisation « Alternative espace citoyen » (AEC) a appelé les autorités à faire toute la lumière sur les malversations au sein du ministère de la Défense, s'indignant de ce que « des centaines de Nigériens ont perdu la vie sur les théâtres des opérations (anti-djihadistes) pendant que certains sont dans des bureaux climatisés en train de détourner des milliards de francs CFA ».

Au Mali, la Plateforme contre la corruption et le chômage et la Coalition des organisations de la société civile pour la lutte contre la corruption et la pauvreté au Mali (COSCLCCP) ont pour leur part

mené une campagne active pour protester contre les pratiques frauduleuses intervenues dans l'achat d'équipements et matériels militaires destinés aux FAMAs, initialement dénoncés par les rapports d'audits du Bureau du Vérificateur général.

Enfin, c'est également la mobilisation de la société civile qui est à l'origine de l'arrestation au Burkina Faso de l'ex-ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Jean-Claude Bouda. Auditionné à la suite d'une plainte déposée par le Réseau national de lutte anticorruption (REN-LAC) pour enrichissement illicite, Jean-Claude Bouda a été directement transféré le mardi 26 mai 2020 à la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou. M. Bouda est poursuivi pour « faux et usage de faux, blanchiment de capitaux et délit d'apparence ».

La plainte du REN-LAC a été déposée après la diffusion sur les réseaux sociaux en décembre 2018 des photos d'une très luxueuse villa, d'une valeur estimée à près d'un demi-milliard de francs CFA (530 000 euros), dont la propriété a été attribuée à Jean-Claude Bouda.

Or le REN-LAC a constaté que l'acquisition de ce bien immobilier n'apparaissait pas dans la déclaration des biens de l'ancien ministre lors de sa nomination au sein du gouvernement, tandis que les ressources qu'il a par la suite déclarées n'auraient pu lui permettre une telle acquisition.

Ces différentes affaires rappellent que les procédures de contrôle des dépenses de sécurité et de défense des pays africains francophones ont souffert jusqu'ici d'un grand nombre de lacunes :

- tout d'abord, les secteurs de sécurité et de défense ne sont pas suffisamment intégrés dans le processus de gestion budgétaire des gouvernements. Trop souvent, les ministères de la Défense ne sont pas concernés, comme le sont les autres administrations publiques, par la planification sectorielle et stratégique, l'allocation des ressources par secteur, la revue des performances de l'année écoulée et l'utilisation rationalisée des ressources. Les principes du contrôle budgétaire généralement reconnus sont : la discipline, la transparence, la responsabilité, la prévisibilité et la contestabilité. L'élaboration des budgets de la défense et de la sécurité tout comme leur exécution ne respectent ainsi que trop rarement les procédures légales et réglementaires découlant de ces principes.
- En outre, la faible implication des institutions civiles dans le processus de budgétisation de la défense et de la sécurité explique également les fréquentes défaillances. Les civils sont en effet trop peu impliqués dans le processus budgétaire des secteurs de sécurité et de défense aussi bien au niveau de la budgétisation que de l'exécution et du contrôle.
- Enfin, le degré excessif de confidentialité entourant les questions de défense et de sécurité est un autre facteur explicatif. Il est trop souvent admis en effet que, en raison

de la sensibilité des enjeux, les secteurs de sécurité et de défense diffèrent des autres segments du secteur public. La nature hautement politique de certaines dépenses fait bien entendu peser sur le secteur de la sécurité une contrainte particulière : la nécessité de garantir la confidentialité de la plupart des informations budgétaires, afin de ne pas mettre en danger la sécurité nationale. Pourtant, cet impératif de confidentialité (qui ne doit en rien être confondu avec la notion de « secret » souvent abusivement invoquée) ne saurait justifier l'absence de supervision du secteur de sécurité ou d'adhésion aux principes de gestion des dépenses publiques susmentionnés. La confidentialité ne sous-entend pas l'absence de responsabilité démocratique : elle implique seulement des systèmes d'autorisation appropriés et des procédures de consultation de la sphère législative et des autres organes de supervision, dont les institutions supérieures de contrôle.

De manière préoccupante, les différentes affaires survenues au Niger, au Mali et au Burkina Faso risquent à plus ou moins long terme de nuire aux nombreux appels lancés par leurs dirigeants pour que la communauté internationale augmente l'assistance qu'elle leur apporte en matière de défense et de sécurité, afin de les aider à lutter contre les groupes djihadistes en particulier. Les efforts de la France pour élargir le soutien à la nouvelle « Coalition pour le Sahel », dont la

mise sur pied avait été annoncée lors du Sommet de Pau du 13 janvier 2020, risquent également de pâtir de ces révélations.

Une députée de l'Assemblée nationale française a d'ailleurs interpellé le ministère des Armées, à propos des irrégularités constatées au Niger, particulièrement fâcheuses selon elle dans un contexte de coopération militaire entre les deux pays.

De façon plus grave encore, les révélations sur ces diverses malversations interviennent alors que des éléments des forces armées des trois pays sahéliens tombent presque quotidiennement au combat dans la lutte qui les oppose aux groupes djihadistes et criminels. Or, ces forces manquent parfois cruellement de moyens matériels et logistiques adéquats.

L'utilisation à d'autres fins des fonds destinés à équiper les forces de défense et de sécurité pour qu'elles puissent assurer la défense des institutions et de l'intégrité de l'État tout comme la protection des populations partout sur le territoire national est assimilable pour certains à un acte de haute trahison. Ce sont en effet les institutions militaires elles-mêmes et leurs personnels qui se trouvent lésés au premier chef, tandis que leur réputation se trouve une nouvelle fois gravement entachée.

Ce sont surtout les soldats qui meurent au front qui sont trahis par ces pratiques, comme le rappelle de manière aussi cinglante que poignante le message adressé au juge en charge du dossier des malversations financières au sein du ministère de la Défense du Niger, que le soldat Irkoy-Tamo, mortellement blessé le 18 mai 2020, a eu la force de rédiger avant de mourir sur un papier tâché de sang :

« Monsieur le juge, ici, un soldat est mort, en mission pour la République ; il ne veut ni honneurs militaires, ni pleurs et lamentations. Comme tous ceux qui sont morts avant lui, à Diffa, Tillabéry, Tahoua et ailleurs, il ne souhaite qu'une seule chose : être rassuré que vous aussi, vous accomplirez dignement votre mission, et monterez un dossier solide contre ceux qui ont transformé cette guerre en business. »



❖ **Soudan**

juin 2020

L'armée a officiellement dissout les Forces de défense populaires, l'une des milices d'obédience islamiste qui servaient de forces d'appoint à l'ancien régime d'Omar el-Béchir.

Contrairement à l'information qui circulait à Khartoum selon laquelle elle serait absorbée dans l'armée régulière, son quartier général et son commandement ont été démantelés par l'état-major, selon un communiqué publié lundi 8 juin. Quatre mois après son coup d'État réussi en 1989, Omar El-Béchir avait voulu consolider militairement son pouvoir. C'est pourquoi il avait instruit son allié d'alors, le Front national islamique dirigé par Hassan al-Turabi, d'instituer une milice supplétive faite à sa main. Une milice qui ne répondrait qu'aux ordres du président et de son parti.

À sa tête, il avait nommé l'avocat Ali Ahmed Karti, devenu plus tard un riche homme d'affaires et le ministre des Affaires étrangères de Béchir, de 2010 à 2015, aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Toutes ces années, ce groupe paramilitaire fort de plusieurs milliers d'hommes a servi de force d'appoint à l'armée soudanaise, notamment au Darfour et dans le Kordofan. Il encadrait notamment les milices tribales, en les entraînant et en leur distribuant des armes. Encore récemment, il s'est rendu coupable d'actes de brigandages et d'assassinats dans le Kordofan du Sud et le Nil Bleu.

Mais son sort est désormais scellé. D'autant que ce sont ses réseaux qui intéressent la justice soudanaise, dans son enquête sur l'attentat ayant failli tuer le Premier ministre Abdallah Hamdok en mars dernier.

❖ **Afrique**

Estelle Maussion - 12 juin 2020

« L'entrée en application de l'accord de libre-échange doit être un moteur de la résilience de l'Afrique. » C'est ce qu'a affirmé, jeudi 10 juin, le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), Wamkele Mene. Intervenant lors d'un webinar organisé par l'Africa CEO Forum en partenariat avec le cabinet d'avocats Asafo & Co, le Sud-Africain, ancien négociateur en chef de son pays

pour la Zleca, a dit espérer une mise en œuvre effective au 1er janvier 2021.

Fin avril, en pleine pandémie de coronavirus, le nouveau secrétaire général, élu le 10 février lors du 33e sommet des chefs d'État de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, avait annoncé le report de cette mise en œuvre prévue le 1er juillet. « Étant donné les mesures de confinement et les fermetures de frontière en vigueur, ainsi que la nécessité pour chaque État de se concentrer sur la lutte contre la pandémie, il n'aurait pas été crédible de maintenir la date initiale », a expliqué Wamkele Mene.

Pour autant, « le coronavirus doit nous conduire à redoubler nos efforts pour mettre en œuvre l'accord », ce dernier, entré en vigueur en mai 2019, étant une des clés de la reprise économique du continent, a-t-il insisté.

« La volonté politique est là », a-t-il affirmé, rappelant que l'accord a été signé par 54 pays et ratifié par 28, « d'autres ratifications devant intervenir bientôt ». Parmi les réticents, on compte des acteurs de poids, la RDC et le Nigeria ayant signé mais pas ratifié le texte fondateur de la Zleca. « Nous allons nous remettre au travail dès que possible », a ajouté Wamkele Mene.

Si les signataires se sont mis d'accord pour éliminer progressivement les droits de douane sur les marchandises circulant dans la zone, ils doivent encore établir la liste des biens qui seront concernés par l'exemption et ceux qui ne le seront pas. Représentant un marché de 1,2 milliard de personnes, la Zleca (AfCFTA, en anglais) doit accroître le commerce intra-africain et générer près de 3,4 milliards de dollars de richesses, selon les estimations de l'UA.

Reconnaissant que l'Afrique va à contre-courant du contexte international marqué par le retour en force du protectionnisme dans plusieurs pays, le secrétaire général de la Zleca a appelé le continent à « consolider son intégration » afin d'assurer sa meilleure « insertion dans l'économie et les chaînes de valeur mondiales » mais aussi d'être « en position de négocier des accords avec des tiers ».

## ❖ Soudan du Sud juin 2020

Le président sud-soudanais Salva Kiir et le vice-président et ex-chef rebelle Riek Machar ont conclu mercredi un accord sur le contrôle des 10 Etats que compte le pays, principale pomme de discorde entre les deux camps depuis la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Après des mois de négociations, les deux rivaux ont accepté de former un gouvernement d'union nationale, afin d'en finir avec une guerre civile qui a fait en six ans plus de 380.000 morts et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

Le camp de M. Kiir a obtenu le contrôle de six Etats, dont celui de l'Unité, convoité pour ses ressources pétrolières, et celui d'Equatoria-central, où se trouve la capitale, Juba, a indiqué à des journalistes le ministre des Affaires présidentielles, Nhial Deng Nhial.

Le camp de M. Machar s'est vu attribuer trois Etats, dont le Haut-Nil, le plus important en termes de production de pétrole, et un autre groupe signataire de l'accord de paix, l'Alliance de l'opposition du Soudan du sud (SSOMA), l'Etat de Jonglei, a-t-il ajouté.

Le ministre a salué "une nouvelle impulsion pour l'application de l'accord" de paix.

Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013 lorsque M. Kiir, un Dinka, a accusé M. Machar, son ex-vice-président, membre de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'État.

La formation d'un gouvernement d'union nationale était le point clé de l'accord de paix conclu en septembre 2018 à Addis Abeba. Mais depuis sa formation en mars, les négociations achoppaient sur la désignation des gouverneurs, en particulier des Etats producteurs de pétrole, principale source de recettes du pays.

Malgré les progrès vers l'application de l'accord de paix, les violences inter-communautaires se poursuivent dans ce pays regorgeant d'armes, où elles ont fait 658 morts et 452 blessés au premier trimestre 2020, selon l'ONU.

## ❖ Kenya – Djibouti Nations Unies - 18 juin 2020

Le Kenya a remporté jeudi un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies après avoir battu Djibouti au deuxième tour, a-t-on appris de plusieurs sources. Avec 191 des 193 pays ayant voté, le Kenya a obtenu 129 voix, battant Djibouti qui a obtenu 62 voix. Le Kenya va donc marquer son retour au sein de l'organe le plus puissant des Nations unies à partir de janvier 2021. Des messages de félicitations sont arrivés de nombreux pays du monde entier.

*"Félicitations au Kenya pour son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2021-2022. Nous nous ferons un plaisir de travailler avec vous sur les défis les plus urgents du monde",* a écrit le Secrétaire d'État assistant pour l'Afrique, Tibor Nagy, sur son compte Twitter. Le Conseil de sécurité de l'ONU est composé de 15 pays membres, dont cinq ayant un droit de veto.

Il s'agit de la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Les autres sont élus suivant des règles de rotation géographique.

*Avec le Niger et la Tunisie, le Kenya rejoint le groupe Afrique (A3).*



## ❖ Afrique – Chine

Mondafrique - Michael Pauron

18 juin 2020

Les hésitations de la Chine, le plus gros créancier de l'Afrique, à annuler totalement les dettes sans compensation sont utilisées par les Américains dans la guerre d'influence qu'ils livrent contre les Chinois.

Dettes souveraines, dettes commerciales, dettes publiques à long terme, service de la dette... la sémantique autour de l'endettement est si floue qu'il y a de quoi se perdre. D'où la polémique lancée le 6 avril par le ministre des finances du Ghana, Ken Ofori-Atta, lorsqu'il affirme « je pense que la dette africaine vis-à-vis de la Chine est de 145 milliards de dollars ». De quelle dette parle-t-il? On l'ignore.

Ce chiffre de 145 milliards correspondrait à environ 40 % de la dette africaine totale. Le pourcentage est repris par les médias du monde entier, notamment américains. Puis, le 29 avril, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, par l'ancien président béninois Boni Yayi.

Cette affirmation intervient alors que les pays africains cherchent des ressources pour soutenir leurs économies, ébranlées par la pandémie mondiale du covid19. Afin de trouver les dizaines de milliards de dollars nécessaires, l'Afrique demande *a minima* un moratoire sur les dettes, sinon une annulation pure et simple. Face à ces exigences, le ministre des Affaires étrangères chinois, Zhao Lijian, n'a pas tardé à assurer très diplomatiquement que « la Chine va résoudre les difficultés de ces pays *via* des consultations à travers les canaux diplomatiques ».

La stratégie des « loups combattants », le nom donné à des diplomates chinois très sophistiqués, est de ne pas négocier globalement avec le continent, mais éventuellement de manière bilatérale. Pékin a soutenu du bout des lèvres la proposition du G20, mi-avril, à savoir la suspension partielle sur neuf mois du service de la dette de 77 États à bas revenus, à hauteur de 14 milliards de dollars (12,8 milliards d'euros), sur un total de 32 milliards de dollars.

Dans un appel publié début mai, 16 ministres des finances africains ont demandé que ce report soit prolongé jusqu'en 2021, tout en appelant à l'annulation de la dette publique de certains États. « Aucun pays ne doit avoir à choisir entre sauver des vies et rembourser des dettes », ont-ils clamé.

Cette avalanche de déclarations et l'émotion qu'elle a suscité ne pouvait pas mieux tomber pour les États-Unis, en pleine guerre d'influence sur le continent, et qui ne cesse de dénoncer la trop forte dépendance financière africaine vis-à-vis de la Chine.

Cette bataille est exacerbée par la crise sanitaire, alors que l'Empire du milieu, d'où est partie la pandémie, s'active sur le plan diplomatique pour venir en aide aux pays les plus fragiles. Cette « diplomatie du masque » (28 milliards de masques expédiés dans 130 pays) n'a fait qu'irriter un peu plus Washington qui a trouvé là une bonne occasion de mettre la pression.

Le 14 avril, Donald Trump, le président américain, a accusé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'avoir relayé « les désinformations chinoises » sur le Covid19. Son directeur général, l'éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, dont le pays est une des perles de la nouvelle route de la soie et l'un de ceux sur le continent africain où la présence chinoise est la plus importante, est ainsi soupçonné d'être à la botte de Pékin.

Dans le même temps, l'administration Trump n'a pas tardé à exercer un véritable chantage en matière d'endettement des États africains. Le 22 avril, dans une lettre adressée à Steven Mnuchin, le secrétaire au Trésor, et à Mike Pompeo, le secrétaire d'État, seize sénateurs républicains, dont le président du Comité sénatorial des banques, Mike Crapo et le président du Comité sénatorial des finances, Chuck Grassley, ont déclaré que les États-Unis devraient soutenir la restructuration de la dette des pays pauvres durement touchés par la pandémie, la chute des prix des produits de base et l'appréciation du dollar américain.

Cela à une condition, à savoir que « *tout accord financier devrait exiger la divulgation des dettes d'un pays envers la Chine ou des obligations légales dans le cadre de son initiative d'infrastructure de la ceinture et de la route de la soie* ».

A quel niveau l'Afrique s'est endettée auprès des Chinois? Cette simple question pose problème. Ce qui donne la mesure des bagarres engagées entre les principales puissances présentes en Afrique, les Etats Unis et la Chine en tête. Une étude de la China Africa Research Initiative, de l'université Johns Hopkins, affirme une toute autre réalité. Selon Deborah Brautigam, directeur du centre de recherche, la dette africaine envers la Chine serait plutôt de 17%.

Ce chiffre, loin des 40% avancés par le ministre ghanéen et l'ancien président béninois, est basé sur la compilation de 1000 prêts délivrés à 49 gouvernements africains entre 2000 et 2018, pour un total de 152 milliards de dollars. Un chiffre qui ne tient pas compte des remboursements déjà effectués, prévient encore la chercheuse.

Thierry Pairault, sinologue français et spécialiste des relations entre la Chine et Afrique, qui a repris ces chiffres avec Deborah Brautigam, précise dans une tribune publiée sur le site du *Point Afrique* début mai : « Certains prêts ont d'ores et déjà été remboursés quand d'autres sont en cours de remboursement. Si nous pouvions véritablement évaluer la dette, nous ne connaîtrions pas encore le poids exact que peut représenter cette dette pour les pays africains, car il faudrait pouvoir estimer le service de la dette, c'est-à-dire l'ensemble des remboursements du principal et du paiement des intérêts. »

Contacté par Mondafrique, Thierry Pairault explique: « La dette envers la Chine reste considérable, mais on assiste à un jeu malsain où la réalité politique s'oppose à la réalité statistique. Selon leurs intérêts, les intervenants choisissent le chiffre qui les arrange, dans une période où les pays africains essaient de mobiliser l'opinion. »

De plus, cet endettement varie d'un pays à l'autre. L'Angola, par exemple, a reçu 43 milliards de dollars de prêts sur la période 2000-2018, soit près du quart des prêts consentis à l'Afrique. Luanda a déjà remboursé quelque 16,7 milliards de dollars.

L'appel africain à annuler tout ou partie de la dette pourrait ne pas voir le jour. Pour Deborah Brautigam, les chances que Pékin prenne une telle décision sont très faibles, compte tenu des expériences passées. Tout aussi peu fondée est l'affirmation selon laquelle la Chine se rembourserait en s'accaparant de quelques infrastructures et autres

pépites— autre antienne régulièrement évoquée par les sinophobes.

Par contre, des partenariats public-privés, dans le cadre desquels des infrastructures sont vendues à des opérateurs, sont plutôt encouragés. Elle cite l'exemple du Congo Brazzaville, en situation de surendettement, qui a concédé « son autoroute de 535 kilomètres financée par la Chine à un consortium congolais-sino-français, pour l'exploiter comme une route à péage ». Ces initiatives sont dénoncées par l'administration Trump qui y voit une perte de souveraineté des États. La guerre d'influence entre Chinois et Américains ne fait que débiter en Afrique comme ailleurs.

### ❖ Côte d'Ivoire

**Le Monde avec AFP**

**22 juin 2020**

Le chef du commando djihadiste qui a mené une attaque meurtrière contre l'armée à Kafolo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, a été capturé, a affirmé, lundi 22 juin, le ministre ivoirien de la défense, Hamed Bakayoko. « *Le chef du commando qui a mené l'action a été pris hier* », a déclaré le ministre lors d'un discours d'hommage aux soldats tués, au nouveau camp militaire d'Akouedo, à Abidjan, retransmis sur son compte Facebook.

Dans la nuit du 10 au 11 juin, une attaque attribuée aux djihadistes contre un poste mixte armée-gendarmerie à Kafolo avait fait « *une dizaine de morts* » et six blessés parmi les militaires ivoiriens, selon l'armée, qui n'a pas donné de bilan plus précis à ce jour. De sources sécuritaires non officielles, 11 soldats et un gendarme ont été tués lors de cette attaque, considérée comme des représailles à une opération militaire conjointe de la Côte d'Ivoire et du Burkina pour déloger des jihadistes installés dans le nord de la Côte d'Ivoire.

M. Bakayoko n'a donné aucun détail sur l'identité du chef du commando ni sur les circonstances de son arrestation. « *Avec les investigations nous irons plus loin. Nous saurons avec qui il était en contact, qui est derrière* », a-t-il poursuivi. M. Bakayoko a également fait état d'un nombre d'« *arrestations très important de personnes directement en action* » [impliquées] dans l'attaque de Kafolo, évoquant des photos retrouvées dans des téléphones portables.

Le 18 juin, l'armée ivoirienne avait affirmé avoir arrêté 27 personnes, détruit du matériel logistique et saisi du matériel de communication lors de son « *opération de ratissage* » dans la zone de Kafolo et dans la zone voisine du parc national de la Comoé, réputée abriter des planques djihadistes. L'attaque de Kafolo, la première action djihadiste meurtrière sur le sol ivoirien depuis l'attentat de Grand Bassam en 2016 (19 morts), a été menée par des combattants du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance du Sahel affiliée à Al-Qaida, présents dans la zone, selon une source sécuritaire burkinabée.

## ❖ **Somalie**

**APA - 23 juin 2020**

Le groupe militant somalien al-Shabaab a revendiqué la responsabilité d'un attentat-suicide contre une base militaire de Mogadiscio, la capitale, faisant deux morts. Le kamikaze bourré d'explosifs s'est fait exploser après avoir infiltré une file de recrues dans un camp d'entraînement dirigé par l'armée turque. L'explosion s'est produite avant que des sentinelles ne puissent arrêter le kamikaze à l'entrée de l'académie communément appelée Turksom, qui est responsable de la formation des recrues de l'armée somalienne. L'armée turque dirige l'académie depuis 2017.

Bien que les combattants d'al-Shabaab aient été en grande partie chassés de la plupart des zones urbaines de la Somalie, ils ont conservé leur capacité de nuisance en menant des attaques contre des cibles dans la capitale.





### III - Le mot des

## NATIONS UNIES

### Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo

S/2020/482 du 02 juin 2020 - synthèse

La période considérée a été caractérisée par une stabilité politique relative. Le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo a noté, au cours de cette période, des changements importants dans les structures de commandement des forces de sécurité congolaises, tandis que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) poursuivaient des opérations simultanées contre des groupes armés dans l'est du pays.

Les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire sont restées généralisées dans cette région.

Le Groupe d'experts a constaté qu'à la suite des opérations menées par les FARDC, bon nombre de ces groupes armés avaient été dispersés et affaiblis, à savoir les Forces démocratiques alliées (ADF), le Conseil national pour le renouveau et la démocratie (CNRD), la branche armée du Congrès national du Rwanda, également connue sous le nom de P5, et les Maï-Maï Malaika.

Dans le Nord-Kivu, les ADF ont mis à profit les réseaux établis de recrutement et d'approvisionnement extérieurs et locaux, et leurs combattants ont continué de viser les FARDC et les civils en territoire de Beni.

Le Groupe n'a pas trouvé de liens directs entre les ADF et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Les affrontements entre Nduma défense du Congo-Rénové (NDC-R) et divers groupes armés Nyatura ont augmenté dans les territoires de Masisi et de Rutshuru.

Le Collectif des mouvements pour le changement/Forces de défense du peuple (CMC/FDP) a notamment perdu des positions à la suite des attaques du NDC-R et des opérations des FARDC dans la chefferie de Bwito en territoire de Rutshuru.

Dans le Sud-Kivu, les opérations menées par les FARDC ont permis de déloger le CNRD du territoire de Kalehe et de disperser le mouvement. Des centaines de combattants et des membres de leur famille ont été rapatriés au Rwanda. Le P5 a été attaqué en juin 2019, alors qu'il quittait son quartier général pour se réinstaller dans le Nord-Kivu.

Cela s'est soldé par la mort de chefs principaux et de bon nombre de combattants. Dans le Maniema, les Maï-Maï Malaika, menés par Sheikh Hassani Huzaifa Mitenda et actifs en territoire de Kabambare, ont perdu la plupart de leurs camps autour de Salamabila à la suite des opérations des FARDC et ont été en proie à des dissensions internes. Pour ce qui est des ressources naturelles, le secteur de l'or en République démocratique du Congo est resté vulnérable face à l'exploitation des groupes armés et des réseaux criminels et au commerce non réglementé. Les volumes d'or passés en contrebande ont été considérablement plus importants que ceux négociés en toute légalité.

Les entreprises actives dans les secteurs de l'étain, du tantale et du tungstène ont mis en place des mesures de traçabilité des minerais et des mesures de diligence raisonnable, conformément aux normes relatives au devoir de diligence établies par l'Organisation de coopération et de développement économiques et aux recommandations formulées par le Groupe d'experts concernant les lignes directrices sur le devoir de diligence à l'intention des importateurs, des industries de transformation et des consommateurs de produits minéraux congolais, auxquelles le Conseil de sécurité a invité à l'unanimité à donner suite, au paragraphe 7 de sa résolution 1952 (2010), et qui ont été par la suite intégrées dans la directive de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la législation congolaise.

Le Groupe d'experts a néanmoins étayé un nombre persistant de problèmes qui compromettent l'intégrité de certaines chaînes d'approvisionnement.

Le Groupe d'experts a suivi la trace de l'or congolais jusqu'à des raffineries régionales et d'autres destinations internationales et a établi que certaines raffineries faisaient office de courtiers, effectuaient des paiements en espèces, procédaient à des échanges entre raffineurs et utilisaient des réseaux d'entreprises pour en masquer la propriété, entravant ainsi l'application du principe de responsabilité au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Les négociants évitaient également de recourir aux réseaux bancaires officiels.

La République démocratique du Congo était la seule parmi les 12 pays membres de la CIRGL à utiliser les certificats de la CIRGL à des fins d'exportation d'étain, de tantalite et de tungstène, ainsi que d'or.

Les provinces de l'est ont émis 14 certificats de la CIRGL pour l'or, en 2019. D'autres États membres n'ont pas commencé à utiliser le Mécanisme régional de certification de l'or de la CIRGL.

Des combattants du NDC-R, dirigé par Guidon Shimiray Mwissa (CDi.033), visé par les sanctions, et du CMC/FDP, mené par Ndaruhutse Kamanzi Dominique, dit Domi, ont commis des violences sexuelles généralisées liées aux conflits lors des opérations militaires récurrentes dans les territoires de Masisi et de Rutshuru, de janvier 2019 à février 2020.

Les commandants des deux groupes armés, qui exerçaient un contrôle effectif sur leurs troupes, n'ont cependant pas pris les mesures nécessaires pour punir leurs subordonnés qui étaient responsables de ces actes, alors qu'ils en avaient eu connaissance.

En territoire de Beni et dans le sud des territoires d'Irumu et de Mambasa (province d'Ituri), une vague d'attaques brutales ciblant les civils a commencé en novembre 2019, presque immédiatement après le début des opérations lancées par les FARDC contre les ADF.

Des centaines de civils ont été tués et des milliers d'autres déplacés. Des combattants des ADF ont participé à cette vague de violences ainsi qu'aux meurtres commis les 5 décembre 2019 et 30 janvier 2020 à Mantumbi, au nord-ouest du territoire de Beni.

Des combattants des Maï-Maï Malaika, dirigés par Sheikh Hassani, ont commis de multiples exactions à Salamabila depuis au moins 2018.

Pour ce qui est de l'embargo sur les armes, plusieurs pays ont offert une formation militaire et livré des quantités considérables d'armes, de munitions, de matériel et de véhicules militaires aux FARDC sans en avoir notifié au préalable le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

Des hélicoptères civils ont été transférés aux FARDC et utilisés au cours d'opérations militaires.

Des pilotes étrangers, des instructeurs de vol et des techniciens ont dispensé un appui aux FARDC pour ce qui est d'opérer des avions d'attaque au sol ou des hélicoptères de transport, et participé à des opérations militaires dans l'est de la République démocratique du Congo.

Durant la décennie écoulée, les FARDC se sont fiées, pour une grande partie de leur logistique aérienne, à une flotte de transporteurs de fret civils, immatriculés à l'étranger, opérant en contravention des normes et réglementations de l'aviation civile internationale et nationale.



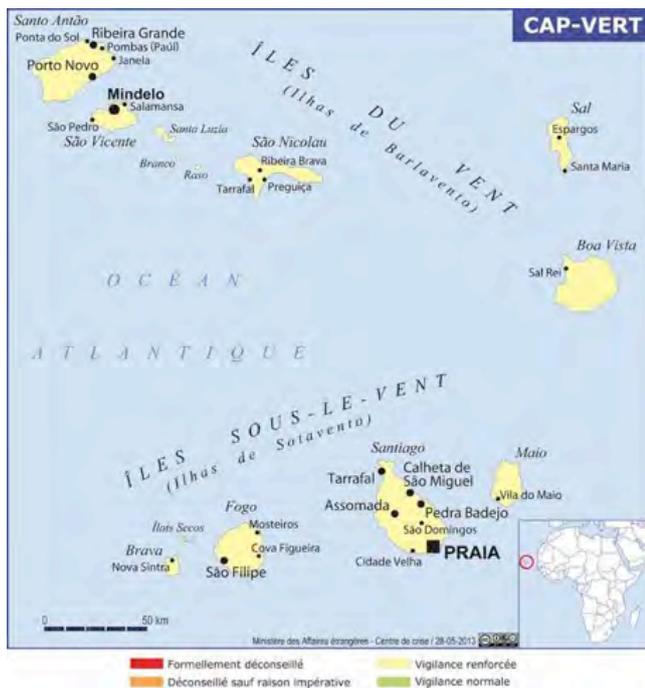
## IV - UNE CAPITALE AFRICAINE : Praia (Cap-Vert)

### Cap-Vert

(données de la Banque mondiale au 09/2019)

Superficie	4 033 km <sup>2</sup>
Population	543 767
Croissance	4,4 %
PIB/hb	3 450 dollars
Inflation	0,1 %

L'archipel du Cap-Vert compte dix îles d'origine volcanique dans l'atlantique sud. Il se situe entre 600 et 800 kilomètres du Sénégal. Ancienne colonie portugaise, il accède à l'indépendance en 1975. Cet Etat fait partie de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Praia, la capitale se trouve sur l'île de Santiago, la plus peuplée (302 000 habitants).



L'archipel du Cap-Vert compte dix îles d'origine volcanique dans l'atlantique sud. Il se situe entre 600 et 800 kilomètres du Sénégal. Ancienne colonie portugaise, il accède à l'indépendance en 1975. Cet Etat fait partie de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Praia, la capitale se trouve sur l'île de Santiago, la plus peuplée (302 000 habitants).

La situation géographique de l'archipel va le transformer en lieu de transit mais aussi

« d'entrepôts » d'esclaves sur la Route du Nouveau Monde<sup>1</sup>. Cette triste réputation de carrefour d'approvisionnement en esclaves de nombreuses nations européennes<sup>2</sup> se manifeste par la citadelle à Cidade Velha à l'ouest de la capitale.



L'histoire coloniale du Cap-Vert le lie à la Guinée Bissau et à Sao Tome et Principe, deux autres colonies portugaises. Il fait partie des Etats africains dont la bonne gouvernance (élections, transparence des affaires publiques, lutte contre la corruption) est régulièrement citée en exemple (indice Mo Ibrahim). La Chine est très présente dans le domaine de la construction et des petits commerces.

### Praia

Petite ville d'environ 150 000 habitants, la capitale alterne les quartiers aux constructions modernes et organisées et les habitations plus modestes.



La capitale ne s'est pas lancée dans une compétition d'immeubles aux nombres d'étages élevés rappelant les pays du Golfe ou certaines capitales africaines. Les espaces verts sont nombreux, conservés et entretenus. Les transports restent aisés et la circulation est relativement peu pénalisante.

<sup>1</sup> Geoguide du Cap-Vert (2019, p. 17).

<sup>2</sup> Ibid



La douceur de vivre et le rythme des activités dans l'archipel soulignent la volonté des autorités politiques de ne pas sacrifier le charme africain, la particularité de l'île à une modernisation ou une industrialisation accrue et sans réflexion. Ses marchés gardent leur cachet africain.



Liée aux importations, Praia a développé l'infrastructure d'un petit port pour assurer les besoins de consommation de sa faible population.



**Le Cap-Vert n'abrite aucun siège d'organisation africaine.**

Petite capitale charmante où il fait bon vivre, Praia a su conserver un patrimoine touristique attractif. Comme les Seychelles et Maurice dans l'océan Indien, nous retrouvons sur l'archipel une qualité de vie qui n'est pas sacrifiée à une modernité exagérée.

---

## V - CONCLUSION

---

La réunion de la « Coalition pour le Sahel » s'est déroulée en Mauritanie le 30 juin 2020. Cette réponse collective et solidaire à cette crise vise « à promouvoir une approche intégrée au niveau régional comprenant l'ensemble des leviers et des acteurs impliqués au Sahel, qu'ils soient sécuritaires, politiques et de développement<sup>3</sup>». Nous reviendrons sur cette réunion et les engagements pris par les chefs d'Etat et les partenaires associés.

Le prochain bulletin paraîtra le 01 octobre 2020.

**Patrick FERRAS**  
Stratégies africaines  
[www.csba-ferras.eu](http://www.csba-ferras.eu)

<sup>3</sup>*Coalition-sahel.scsahel@diplomatie.gouv.fr.*